Janvier 2001 - N° 96

le Journal
Montigny et son canton

UNE NUIT POUR LES JEUNES TALENTS LE 3 FÉVRIER

page 14

Trier les déchets ménagers

Agir pour demain

Notre dossier en pages 10 et 11

SIGNATURE PROCHAINE DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

page 5

Conseils de quartier

10 ANS DE DÉMOCRATIE LOCALE À LA LOUPE

page 4

Sport

LA DANSE SPORTIVE S'EXHIBE À COUBERTIN

page 17

NOËL EN IMAGES À MONTIGNY

page 12

La rétro

le millésime 2000

PAGES 7, 8 ET 9

Toute l'équipe de votre Journal reprend à son compte le mot de bienvenue d'Agathe, notre charmante ambassadrice ignymontaine qui a prêté son sourire aux voeux de la Municipalité en dernière page de cette édition, pour vous souhaiter une année 2001 (et pourquoi pas un prochain siècle... un prochain millénaire...) qui comble tous vos espoirs.

Hôtel de Ville - 66, rue de la mare aux carats Montigny le Bretonneux - Tél. : 01 39 30 31 32 - Fax : 01 39 30 31 33 - Mel : journal@mairie-montigny78.fr
retrouvez chaque mois le journal de Montigny en ligne sur le site internet de la ville http://www.mairie-montigny78.fr

Le sommaire

page 3 L'ACTU : le repas de Noël des Anciens - le mécénat de Montigny Inter-Familles - soirée flamenco à la salle J. Brel - Téléthon des jeunes à la maison de quartier A. Malraux

page 4 L'ACTU : 10 ans de démocratie locale à la loupe - le Noël reste solidaire à la maternelle Chénier - le Net de chez nous : good morning Vietnam

page 5 L'ACTU : signature prochaine d'un Contrat local de sécurité - Aurélie Tijoux palmée en composition au collège Bergson - soirée loto : les bons numéros sortent pour le petit Thomas

page 6 DU CÔTÉ DU SÉNAT : proposition de loi de Nicolas About pour protéger le patrimoine des handicapés

page 7 LA RÉTRO 2000
page 8 LA RÉTRO 2000
page 9 LA RÉTRO 2000

pages 10, 11
LE DOSSIER : LE TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI

page 12 NOEL A MONTIGNY EN IMAGES

page 14 LA CULTURE : à venir : 2e Nuit des Jeunes Talents le 3 février à la Ferme du Manet, "la Préhistoire du jazz" par l'Orphéon, la Nuit du Fantastique le 20 janvier

page 15 LA CULTURE : à venir : "Changez l'air" revisite l'opérette le 13 janvier, Hélène Ségara le 30 à guichets fermés, janvier au théâtre Saint-Quentin et au ciné J. Brel

page 16 LA CULTURE : Concert du pianiste Eric Dannenmüller le 16 janvier à J. Brel - Les expos de janvier à la Maison Félix - Les conférences au programme - "La forêt" cherche ses voix

page 17 LES SPORTS : retour sur le gala de danse sportive - l'ASMB Baby gym cherche jeunes gymnastes - Montigny Gym se distingue - l'agenda sportif du mois.

page 18 JEUX - ANNONCES

page 19 PRATIQUE - ETAT-CIVIL

L'agenda du mois

janvier 2001

lundi 8
* CYCLE CONNAISSANCE DU MONDE : "VISAGES DE L'AUSTRALIE"
14h et 20h30 - salle J. Brel

jeudi 11
* VOEUX DU MAIRE AUX OFFICIELS
19h - Ferme du Manet

samedi 13
* SPECTACLE MUSICAL : "CHANGEZ L'AIR" avec les Choeurs de la PLÉIADE
21h - Ferme du Manet

samedi 13 et dimanche 14
* TIR À L'ARC : CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
centre sportif Pierre de Coubertin

dimanche 14
* JUDO : FÊTE DU CLUB (ASMB)
gymnase Jules Ladoumègue

Du 13 au 21
* EXPOSITION DE SYLVIE FORTIN
Maison Félix

mardi 16
* RÉCITAL DU PIANISTE ERIC DANNENMULLER
20h30 - salle Jacques Brel

samedi 20
* NUIT DU FANTASTIQUE
salle Jacques Brel

mardi 23
* SPECTACLE JEUNE PUBLIC : "LA PRÉHISTOIRE DU JAZZ" par le Théâtre de l'ORPHÉON
20h - salle Jacques Brel

samedi 27 et dimanche 28
* JUDO : CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
à partir de 9h - gymnase Jules Ladoumègue

du 27 janvier au 9 février
* EXPOSITION DE POINT DE CROIX DE L'ASSOCIATION ADAL
Maison Félix

lundi 29
* CYCLE CONNAISSANCE DU MONDE : "HOMMAGE AU PEUPLE DU TIBET"
14h et 20h30 - salle J. Brel

mardi 30
* CHANSON : HÉLÈNE SÉGARA
21h - Ferme du Manet

SPECTACLE COMPLET

samedi 3 février
* NUIT DES JEUNES TALENTS
21h - Ferme du Manet

mardi 6 février
* SPECTACLE JEUNE PUBLIC : "CLIN D'OEIL A FEDERICO FELLINI" par le Théâtre de la GIRANDOLE
20h - salle Jacques Brel

le bon plan du mois

Les cours d'informatique de la Maison de la Réussite

Au fur et à mesure que l'ordinateur prend sa place à la maison, il creuse encore un peu plus le fossé des générations. Les parents qui ont raté le train de la révolution numérique ont du mal à rattraper leurs enfants qui sont pratiquement nés dedans, la souris à la main. *"Nos cours ont avant tout cette fonction de démystifier le phénomène. L'informatique, ce n'est pas si difficile à manier, c'est en tout cas plus facile qu'on l'imagine lorsqu'on se retrouve pour la première fois devant cette machine."* L'équipement municipal dirigé par Anne Bussière a lancé des cours d'informatique dès l'ouverture de l'établissement en 1997. Le succès ne s'est jamais démenti, grâce en particulier aux tarifs plus qu'abordables (400 F pour un cours hebdomadaire sur un trimestre) . *"Mais il y a encore des gens qui ne connaissent pas notre adresse. Le public qui s'inscrit aux cours d'informatique est majoritairement constitué de mères de famille et de jeunes retraités qui viennent chercher de la confiance face à l'ordinateur. Le reste est question de quelques séances, puis de passion."*

Apprendre à son rythme et à moindre coût

Jean-Claude et Cyril animent des cours essentiellement axés vers les débutants, voire les grands débutants. Avant d'entrer de plain-pied dans le traitement de texte et la feuille de calcul avec Word et Excel, les premières séances abordent très pratiquement la bonne façon de prendre en main l'ordinateur. Un décrassage qui emporte alors les dernières réticences. Le cursus est trimestriel et aborde en une dizaine de séances hebdomadaires de 1h30 ou 2h l'initiation aux logiciels de base, souvent complétée par un approfondissement. Tous les ordinateurs sont connectés à Internet qui fait l'objet d'un cours spécifique de découverte. Cyril ouvre également à l'occasion un cours de création de site sur le temps des vacances scolaires (le prochain pendant les vacances de février en 5 demi-journées).

Enfin, pour ceux qui ont été séduits par l'informatique sans en posséder encore l'outil, la Maison de la Réussite met à disposition ses ordinateurs multimédia lors de créneaux de libre usage, où un animateur se tient néanmoins à vos côtés pour vous accompagner, afin de découvrir la machine à son rythme, utiliser l'internet ou la banque de CD-Rom culturels, ludiques et éducatifs de la Maison.

Pour en savoir plus : 01 30 43 43 39

LES COURS :
* **initiation Word et Excel**
* **approfondissement Word**
* **approfondissement Excel**
* **découverte d'Internet**

Prix : 400 F

LES CRÉNEAUX LIBRES :
* **le lundi de 18h30 à 20h**
* **le vendredi de 16h30 à 20h**
* **le samedi de 9h à 12h**

carte 5 passages : 100 F
carte 10 passages : 170 F

Jacqueline voulait parler le même langage que ses enfants. Pour 400 F, elle s'est initiée à l'informatique en un trimestre à la Maison de la Réussite.

Le 3 décembre dernier à la Ferme du Manet

Les anciens passent (volontiers) à table

Les aînés ignymontains de la commune avaient bien fait de noter la date du 3 décembre sur leur agenda. La municipalité convie en effet chaque année les soixante ans et plus pour un déjeuner de Noël. Cette édition 2000 marquait un retour à la ferme du Manet, ainsi qu'une augmentation du nombre de convives qui, comptés 550 à table, dépassaient de plus d'une centaine la tablée de l'année passée. De même, l'ambiance grand siècle affichée par la batterie de serveurs tranchait avec la touche guinguette de l'édition précedente.

Après le repas, l'animation s'est poursuivie sur la piste de danse ; jusqu'à 19h30 pour les plus motivés. Auparavant, chacun avait reçu son colis gourmand pour aborder le cap des réveillons dans la sérénité.

Un colis composé notamment de foie gras, de choucroute périgourdine, ou encore d'une série de douceurs. Tous les retraités de plus de 60 ans de la commune ont droit au colis. Les plus de 85 ans ont en outre reçu un dernier cadeau d'élégance, parapluie pour les dames et cravate pour les messieurs, aux couleurs de la commune. Le service des Retraités a maintenant prévu un programme de balades pour faire digérer tout le monde. Dans le cadre de leurs sorties culturelles, les anciens partiront pour une découverte en profondeur du quartier du Marais à Paris en tout début d'année. En mai, le voyage annuel prendra la destination de la République Dominicaine.

Solidarité

Montigny Inter-Familles distribue

Monique Régnier (à gauche) et son association Montigny Inter-Familles soutiennent cette année Karine dans son projet de coopération avec Zigla Koupélé au Burkina Faso (voir notre édition de novembre), qui s'est s'envolée vers l'Afrique après Noël.

Monique Régnier, inamovible présidente de l'association Montigny Inter-Familles, ne court pas après les objectifs photos et les honneurs. Pourtant, depuis près de 10 ans qu'elle a mis sur pied son association dans le sillage de Bourse et Echanges, elle et ses amies bénévoles tiennent la barre de leurs bourses aux vêtements. *"Au départ, nous organisions une bourse printemps-été et une autre automne-hiver. Nous avons peu à peu élargi nos initiatives aux bourses jouets et puériculture. Aujourd'hui, nous sommes 45 bénévoles, toutes femmes, qui mettons en commun notre efficacité, notre coeur et un déploiement d'énergie insoupçonné."* Montigny Inter-Familles génère chaque année des recettes que les bénévoles attribuent à des organismes ou des initiatives locales dignes de solidarité.

Le 8 décembre dernier, en présence du Sénateur-Maire, Monique Régnier et ses amies avaient aussi confectionné le plantureux buffet pour accueillir ceux qui vont bénéficier de leur générosité cette année. En premier lieu, la jeune étudiante Karine Laurent (voir l'interview dans notre édition de novembre) qui a pu grâce à l'association s'envoler vers le village de Zigla Koupélé au Burkina Faso pour mener à bien son projet de coopération. En second lieu les maisons de quartier Louis Jouvet pour un ordinateur complet, et Malraux pour une platine.

Flamenco et sang chaud à la salle Jacques Brel

Le groupe Romani (dont les jeunes danseuses Lorena et Sara) venu de la région de San Fernando en Andalousie, a ensoleillé le week-end du Marché de Noël et le séjour des délégations des villes jumelées avec Montigny.

Cette année le marché de Noël (voir en page 12) réservait bien des surprises et des temps "chauds". Le vin tout d'abord, traditionnel avec ses relents de cannelle et servi sans faux col par les Allemands de Kierspe. L'irish coffee ensuite, made in Wicklow. Le spectacle enfin, servi on ne peut plus chaud par le groupe de flamenco Romani le samedi 2 décembre à la salle J. Brel. Petit rappel des faits : chaque année, le Marché de Noël de la ville est l'occasion de faire ses emplettes en prévision des fêtes de la fin d'année, c'est aussi pour de nombreuses familles ignymontaines l'occasion d'accueillir à la maison un ami Allemand, Anglais, Irlandais, Roumain ou Espagnol venu d'une ville jumelle. Cette année, les Roumains seuls manquaient à l'appel. En marge du Marché où les délégations diffusaient leurs gourmandises des fêtes, et où l'AMI (association Montigny International) avait mis les crêpes de Bretagne à l'honneur, les Espagnols de San Fernando étaient pour leur part venus chargés de nourritures culturelles. Le spectacle de flamenco qu'ils ont donné face à une salle pleine à J. Brel le 2 décembre, s'est d'ailleurs poursuivi allègrement le soir lors du dîner réunissant toutes les familles d'accueil. Deux semaines plus tard, c'était au tour des Ignymontains de faire chauffer le bilic au marché de Noël de Kierspe, sous la houlette des bretons d'Ar Bernic, pendant qu'un car prenait la direction du marché de Strasbourg, une référence dans le domaine.

Le Téléthon des jeunes à Malraux

Sur le plan des promesses de don, l'édition 2000 du Téléthon s'est inscrite dans la tradition des précédentes. Record à nouveau battu et la barre des 500 millions de francs franchie au niveau national, les Français ont encore démontré qu'ils savent exprimer leur solidarité et leur générosité en bourse déliant. Le mois dernier, la maison de quartier Malraux a rallumé la flamme en organisant la solidarité autour des jeux. Catherine Michel, directrice adjointe et organisatrice en chef, est finalement satisfaite de sa recette. *"Nous avons accueilli essentiellement les jeunes du quartier, jusqu'à 1h du matin le vendredi et le samedi après-midi. Nos modestes 650 F de collecte sont d'autant plus méritoires qu'ils sont surtout le produit de petits dons de la part des jeunes. Et l'ambiance a été super."* Impossible évidemment de savoir à quelle hauteur s'est mesurée la solidarité des Ignymontains qui ont composé le 3637 devant leur petit écran. Il est sûr toutefois que Catherine Michel aurait bien accueilli certains de ces dons dans son urne.

L'an prochain ??

Les Conseils de quartier réunis en table ronde

10 ans de démocratie locale à la loupe

Les tables étaient effectivement rondes à la Ferme du Manet le samedi 16 décembre en soirée, à l'heure où les membres des conseils de quartier se retrouvaient pour un dîner cabaret célébrant les 10 ans d'existence des instances de démocratie locale voulues par la Municipalité en 1989. Ce temps de convivialité et de détente n'était pour autant que la conclusion détendue d'une journée qui avait commencé autour de tables bien rectangulaires, de travail cette fois. *"Nous ne voulions pas nous contenter d'honorer cette décennie par une soirée de fête, mais profiter de cet anniversaire pour dresser un bilan de dix années de démocratie locale à Montigny, avec les acteurs de cette initiative. C'est la raison pour laquelle nous avons réuni tous les Ignymontains qui ont bien voulu investir leur temps et leur énergie à servir l'intérêt public dans leur quartier, pour dresser avec eux le bilan de dix ans de travail de proximité, et tracer de nouvelles pistes pour parfaire leur engagement."* Conseiller municipal chargé de ce dossier, ainsi que de l'événementiel et de la communication, Gilles Cordebard, voit en effet dans cette journée l'occasion d'un nouveau souffle pour ces conseils de quartier. Leurs élus, actuels ou anciens avaient préalablement été invités à répondre à un questionnaire faisant un large tour d'horizon de leur fonction. L'analyse des réponses a nourri les débats du jour qui réunissaient les participants en trois tables rondes. C'est l'identification des conseils de quartier parmi les habitants et leurs modes de communication qui restent à affermir selon les participants, qui reconnaissent en outre leur crédibilité et leur fonction pour le dialogue de proximité. Les groupes ont également engagé l'élaboration d'un règlement intérieur commun, qu'il appartiendra aux élus de poursuivre. Le soir, on retrouvait les conseillers de quartier au dîner, magnifiquement animé par les associations Chorespace Dance, le groupe vocal Imagine, l'ASMB Karaté, l'école de Danse, l'école de Musique du Manet et Papy Mousse, joyeux troubadour local qui a sorti un CD pour se faire "tirer les moustaches", son dernier titre. Les invités ont aussi reçu médailles et diplômes attestant de leur implication dans le dialogue local, et ont été invités à verser leur obole pour le Téléthon.

Après l'après-midi de travail à l'Hôtel de Ville, les conseils se sont retrouvés à la Ferme du Manet pour un dîner-cabaret où les associations ont assuré le spectacle.

Le prochain renouvellement après les Municipales

Les Conseils de quartiers ne sont pas une instance obligatoire et inscrite dans la loi. Leur création ne dépend que de la volonté du Conseil municipal de les mettre en place dans le souci d'instaurer un dialogue toujours plus proche avec les citoyens. Ils sont constitués de 20 membres (30 pour la Sourderie en raison de la taille du quartier). 10 sont désignés par le maire en raison de leur rôle social (commerçant, responsable associatif...), dix sont élus directement par la population du quartier lors d'un scrutin organisé quelques mois après l'élection municipale. Chacun peut être candidat à cette élection, à condition d'être majeur et d'habiter le quartier. Le prochain scrutin se déroulera dans le sillage des élections municipales. le gouvernement envisage par un projet de loi voté au printemps 2001 de rendre les conseils de quartier obligatoires pour les villes de 20000 habitants. Montigny a donc 10 ans d'avance sur la loi...

Les membres des conseils de quartiers se sont réunis en table-ronde le samedi 16 décembre en mairie pour réfléchir et proposer de nouvelles sources de dialogue local.

La maternelle Chénier pense au Noël de tous

On n'est jamais trop jeune pour être sensible à autrui. C'est pourquoi depuis plusieurs années à l'approche des fêtes de fin d'année, la directrice de l'école maternelle André Chénier au Plan de Troux, Catherine Hubert, et son équipe pédagogique organisent une collecte de dons au sein de l'établissement. Les parents, les enfants et les enseignants se mobilisent pour une opération de solidarité destinée aux familles défavorisées de la ville. Des gâteaux, des céréales, des tablettes de chocolat, du jus de fruit, des paquets de friandises... soit au total 216 articles, se sont amoncelés au pied du sapin. Les dons transmis aux services sociaux seront par la suite acheminés vers la boutique alimentaire municipale qui se chargera de la distribution aux familles. Les enfants auront accompli une bonne action en aidant leurs petits camarades à célébrer Noël comme il se doit. Catherine Hubert tient à remercier les parents d'élèves *"sans qui l'opération n'aurait pas pu se réaliser."*

MIJ : vers une génération sans tabac

Du 13 au 19 janvier, Montigny Info Jeunes organise une exposition intitulée "Vers une génération sans tabac", visible du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 16H.
Rens. : 01 30 57 42 40.

Le Net de chez nous

Good morning Vietnam

Il l'avoue lui-même, Patrick Guénin n'avait pas de disposition culturelle ou génétique pour que son destin le pousse irrémédiablement dans cette relation à la fois virtuelle et très concrète avec le Vietnam. En vérité, ce sont les coups de pouce de la vie qui l'on conduit dans une aventure où l'internet joue désormais un rôle majeur. Consultant informatique de profession, Patrick a poursuivi plusieurs missions dans le sud-est asiatique pendant trois ans et a découvert ce pays, où il a surtout rencontré sa femme Minh Anh. Et c'est en fait là-bas qu'il a découvert internet pour communiquer avec la France. De retour en France, installé à Montigny, Patrick a décidé de garder noué le lien qui l'unit au Vietnam en créant un site internet sur ce pays. Jusque là rien d'original, si ce n'est tout de même que, trois ans plus tard, ce site est peu à peu devenu un carrefour d'informations incontournable pour la diaspora vietnamienne de France. Chaque soir, Patrick scrute la toile pour recueillir les informations, les liens dont il opère une synthèse rigoureuse avant la mise en ligne. *"Les Vietnamiens éprouvent un réel intérêt pour l'internet. Mais dans un pays où 50% de la population seulement est équipée du téléphone, le Réseau des réseaux est encore très marginal."* Et Patrick d'enfoncer le clou avec diplomatie : *"l'appréhension politique de l'internet par les autorités est très prudente. Là bas, les surfeurs particuliers ont besoin d'une autorisation pour pouvoir se connecter."* De fait, des sites officiels vietnamiens existent qui développent de l'information, mais *"les exilés vietnamiens préfèrent des sites comme le mien qu'ils considèrent comme un portail de l'actualité de leur pays, plus crédible et objectif que les sites gouvernementaux."*

Développant son site sous Netscape directement en html, Patrick s'est en fait auto-formé à la programmation et a apprécié les bienfaits de l'offre d'accès proposée par Câble Wanadoo, dont il fut l'un des utilisateurs pilotes. Mais Internet est pour lui un outil, et il ne se contente pas de tamiser la toile pour s'éclairer sur le Vietnam. Une ou deux fois par an, il y passe ses congés pour des missions où il forme les vietnamiens aux nouvelles technologies.

http://perso.wanadoo.fr/patrick.guenin/cantho

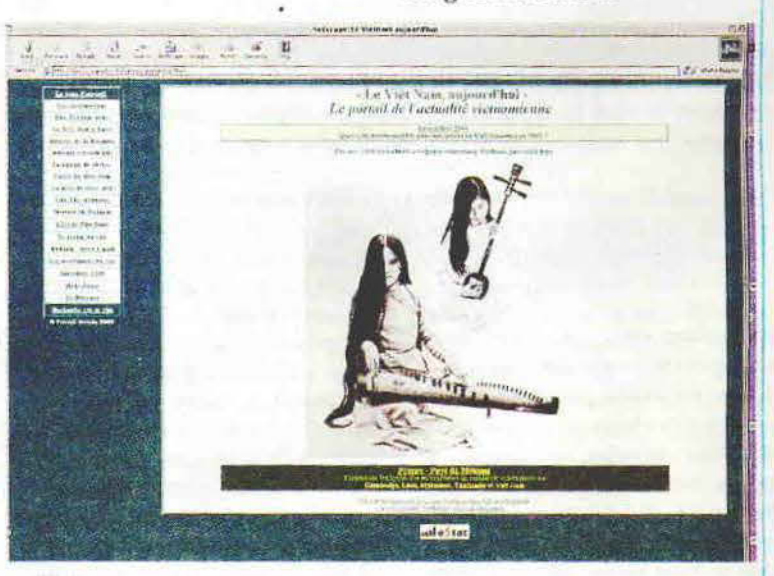

Un contrat local de sécurité pour Montigny

La ville de Montigny-le-Bretonneux, qui fait depuis déjà de nombreuses années de la sécurité un élément essentiel du cadre de vie, engage l'élaboration d'un Contrat Local de Sécurité (CLS). Ce contrat, développé en collaboration avec la Préfecture, le Parquet de Versailles, la Direction Départementale de la Sécurité Publique et le commissariat de Guyancourt a plusieurs objectifs essentiels : coordonner les actions en matière de sécurité, lutter contre l'insécurité routière et améliorer la prévention en prenant en compte les attentes de la population. Une réunion préparatoire se tenait le mois dernier en mairie avec ces différents partenaires pour mettre la dernière main au contenu de ce contrat. *"Le diagnostic de sécurité locale établi à l'occasion de la préparation du contrat a confirmé ce que nous savions déjà"*, précise Nicolas About le Sénateur Maire, *"Montigny bénéficie d'un bon niveau de sécurité générale grâce à la vidéosurveillance et aux actions de prévention menées par la Police Municipale. Mais le diagnostic local de sécurité a surtout mis en avant le fait que 50% de la délinquance est située dans l'axe entre la gare SNCF et le Centre Commercial Régional"*.

Le Contrat local de Sécurité, réunnissant la ville, la Préfecture, le parquet de Versailles et la police, devrait être signé au printemps prochain. Son objectif : coordonner les actions en matière de sécurité et de prévention.

Une dizaine d'objectifs précis

Aussi, l'orientation essentielle du contrat local de sécurité sera ciblée sur ce quartier pour en faire un lieu de vie apprécié de tous et par tous. *"A l'occasion de la construction du complexe la Fiesta"*, ajoute la maire, *"nous avons obtenu l'installation d'un espace réservé à la police nationale pour assurer la sécurité de l'ensemble du quartier"*. Quant aux attentes des Ignymontains concernant la sécurité routière, Nicolas About a rappelé son souci permanent de lutter contre les infractions routières en limitant notamment la vitesse des véhicules en ville. Le commissaire Chapin du commissariat de Guyancourt rappelait pour sa part qu'aucun accident mortel n'avait été recensé sur le territoire de Montigny en 2000. Le contrat de Montigny déclinera une dizaine d'objectifs, comme la prise en compte de toutes les plaintes au commissariat, le traitement en temps réel des procédures pénales, l'affectation de policiers nationaux dans des missions d'îlotage et d'accueil, le traitement des problèmes liés aux chiens dangereux, le contrôle de la prévention routière, le soutien et la prise en charge des victimes d'infractions et d'incivilités, des actions coordonnées avec les bailleurs, la sécurisation de la gare SNCF et du réseau RATP, la promotion de la maison de la Justice et du droit.Pour Madame Le Mouel, directeur de cabinet du Préfet, le contrat local de sécurité est *"un outil de dialogue qui permet aux différents acteurs de travailler ensemble et d'assurer un suivi des actions engagées"*. C'est dans cet esprit que Montigny officialisera au printemps la signature du contrat local de sécurité, qui déterminera alors dans quelle mesure l'Etat s'engagera au côté des collectivités locales sur les questions de sécurité.

13000 F collectés pour Thomas

La soirée loto en faveur de Thomas a permis de dégager 13000 F de recette, nécessaires à la poursuite de son traitement.

Le petit Thomas Fouilleul, âgé aujourd'hui de 4 ans et demi, qui se bat contre une maladie génétique rare, pourra partir prochainement en Italie rencontrer les scientifiques de l'institut Doman pour une nouvelle évaluation de son état. L'association "Ensemble aidons Thomas", qui le soutient depuis près de 2 ans, a encore gagné son pari en récoltant 13000 francs lors d'une soirée loto organisée le 9 décembre au centre Coubertin. *"255 personnes sont venues passer la soirée avec nous pour participer au jeu, mais surtout par solidarité. La mobilisation continue donc pour Thomas, dont les progrès sont constants grâce à une stimulation quotidienne menée par ses parents et les bénévoles de l'association. Aujourd'hui, il marche et le travail se porte sur la vue et la parole"*. Pascal Legendre, le président d'Ensemble aidons Thomas, a déjà l'attention fixée sur l'étape suivante pour le traitement de l'enfant. Avec la soixantaine de bénévoles que compte l'association, il doit trouver une nouvelle idée pour financer un nouveau séjour de Thomas en Angleterre pour une séance d'oxygénothérapie qui ne se pratique que pour les adultes en France. *"Grâce au traitement et à la stimulation, Thomas progresse dix fois plus vite qu'un enfant de son âge."* L'association est vouée à faire preuve de créativité pour mobiliser les énergies et les consciences. Elle sait qu'elle peut compter à ce propos sur l'aide de plusieurs associations sportives et culturelles de la commune. Ensemble aidons Thomas propose par exemple la vente de cartes de vœux pour collecter des fonds, et elle saura sûrement bientôt se signaler à vous à l'occasion d'un prochain événement pour susciter des gestes de soutien envers Thomas.

Rens. : 01 30 64 03 01.

Soirée orientale le 27 janvier au Club le Village

Il l'a garanti, Mouss sera lui-même aux fourneaux le samedi 27 janvier au Club le Village, pour le dîner dansant oriental avec DJ organisée à partir de 20h30. Les habitués apprécieront par avance, les autres peuvent y aller en toute confiance, car en matière de couscous, de gâteaux orientaux ou de thé à la menthe, le directeur adjoint du Club connaît la leçon culinaire.

Tarif : 60 F par personne
Rens. : 01 34 52 22 24.

La palme à Aurélie en composition française

Timide, Aurélie reçoit son diplôme le rose aux joues, des mains de Jean Auba, président départemental et vice-président national de l'association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA). Sous le minois empourpré, son sourire crispé la révèle un peu embarrassée d'être l'épicentre de cet attroupement qui l'honore. Elle a pourtant des raisons légitimes de l'être. "Montrez l'intérêt pédagogique du théâtre", c'était le sujet de compo qu'elle avait bûché l'an passé, alors qu'elle était en 4e. Chaque année, l'AMOPA propose un concours national ouvert du CM2 aux classes supérieures. Aurélie Tijoux en a eu connaissance et, devant ce sujet qui l'inspire et les encouragements de son professeur de français Mme Guillaume, rend une composition de trois pages aux bons soins du jury. Le verdict tombe en juin dernier, Aurélie est la première Ignymontaine lauréate dans l'histoire de ce concours vieux d'une quinzaine d'années. Fierté au collège Bergson, qui accueillait officiellement une délégation de l'AMOPA fin novembre pour la remise du prix à Aurélie. *"Après ma 3e, j'ai envie de me diriger vers une filière littéraire"*, confie la jeune fille sans surprendre son auditoire. Le principal du collège Bergson Mme Saint-Thomas a profité de cette rencontre pour saluer les diverses initiatives menées par les collégiens ces derniers mois, comme la participation d'une classe de 6e à un concours proposé par les 4e, la participation du collège au concours de création d'affiches sur le thème de la sécurité routière, la sélection nationale d'élèves de 3e ayant participé au concours de l'Aérospatiale, et la sélection de la classe de 6e A au concours "Postésie", dont un poème sera édité.

EN BREF

Rectificatif : la liste d'attente dans les crèches existe bien

Le mois dernier dans le cadre de notre dossier sur les analyses du recensement 1999, nous évoquions un peu vite la fin des listes d'attente pour accéder à un berceau en crèche municipale, comme conséquence notable de la baisse de la croissance démographique. Certains lecteurs nous ont écrit pour s'étonner de cette information, qui après vérification s'est effectivement révélée erronée. Bien que les listes d'attente soient moins longues qu'il y a quelques années, les demandes de placement pour le premier trimestre 2001 restent cependant importantes. une commission d'attribution de places en crèches a lieu chaque année au mois d'avril et statue sur les entrées de septembre. En général, la majorité des demandes sont satisfaites à cette occasion. Le Journal fait donc amende honorable auprès des familles inscrites sur la liste.

Samedi 27 et dimanche 28 janvier

48e Journée mondiale des Lépreux

La journée mondiale des Lépreux, créée en 1954 par Raoul Follereau, a lieu cette année les 27 et 28 janvier 2001. 40 000 bénévoles de l'association française Raoul Follereau solliciteront le public à travers toute la France par des animations locales et quêtes, afin de collecter des fonds à destination des pays touchés par la lèpre.

700 000 nouveaux cas dépistés chaque année, 1 million de malades sous traitement, 2 à 3 millions de personnes atteintes de séquelles invalidantes... la lèpre n'en finit pas de frapper.

Le plus insupportable, c'est qu'un traitement efficace et peu coûteux existe : pour 10F, on stoppe la contagion, 120F assurent la guérison. Depuis 1980, 10 millions de lépreux ont ainsi été guéris. Mais dépister la maladie, acheminer le médicament jusqu'au malade est trop cher pour ces populations en proie au sous-développement. Seule l'action de l'association française Raoul Follereau leur permet de combattre ce fléau : depuis plus d'un demi-siècle, elle fait reculer la lèpre grâce au soutien de ses donateurs. Inlassablement, sur le terrain, l'association apporte le traitement dans les villages les plus reculés, forme le personnel médical local, informe les populations, aide à la réinsertion des lépreux guéris et soutient la recherche.

Samedi 27 et dimanche 28 janvier, pour la 48e journée mondiale des Lépreux, soyons généreux et faisons bon accueil aux quêteurs de l'Association Française Raoul Follereau.

Fondation Raoul Follereau
31, rue de Dantzig 7515 Paris
Tél. : 01 53 68 98 98
www.raoul-follereau.org
CCP 2929P Paris.

Du côté du Sénat

Une proposition de loi de Nicolas ABOUT

Protéger le patrimoine des personnes handicapées

Les personnes handicapées sont plus de 6 millions en France, soit 10 % de notre population. Malgré cette proportion importante, nos concitoyens handicapés ne sont pas toujours reconnus à leur juste place, dans la société. Leurs droits fondamentaux (éducation, transport, logement, travail) sont loin d'être toujours respectés, y compris par les pouvoirs publics. Parmi les points les plus controversés de la loi, figure le principe de "récupération de l'aide sociale" par les départements. Lorsque les parents d'un enfant handicapé décèdent, les conseils généraux ont le droit de récupérer les sommes versées, sous forme d'allocation compensatrice pour tierce-personne, en se servant directement sur l'héritage des parents. Une situation dénoncée par Nicolas ABOUT qui vient de déposer une proposition de loi au Sénat pour réparer cette injustice, et que nous publions ici en avant-première.

Mesdames, Messieurs,

On juge du degré de civilisation d'une société, à l'attention qu'elle porte aux plus fragiles de ses membres. Les personnes handicapées figurent, de nos jours, parmi les catégories les plus exclues de notre société, en raison des multiples discriminations dont elles sont les victimes. Ces discriminations sont d'autant plus inacceptables lorsqu'elles résultent de règles ou de pratiques relevant directement de l'administration ou des pouvoirs publics.

La loi du 30 juin 1975 modifiée a instauré une allocation compensatrice pour tierce-personne (ACTP). Cette allocation, réservée aux personnes dépendantes à plus de 80 %, est destinée à compenser les surcoûts que génère le handicap, dans leur vie quotidienne. Elle permet aussi de fournir un revenu de compensation aux parents qui font le choix de s'arrêter de travailler, pour s'occuper à plein temps de leur enfant handicapé. Or, contrairement aux autres prestations d'aides sociales, l'ACTP est actuellement "récupérable" par les départements, en vertu de l'article 146 du code de la famille et de l'aide sociale. Autrement dit, les conseils généraux sont fondés à récupérer les sommes qu'ils ont versées, lorsqu'ils estiment que les bénéficiaires reviennent "à meilleure fortune". C'est notamment le cas lorsque les personnes handicapées héritent de leurs parents.

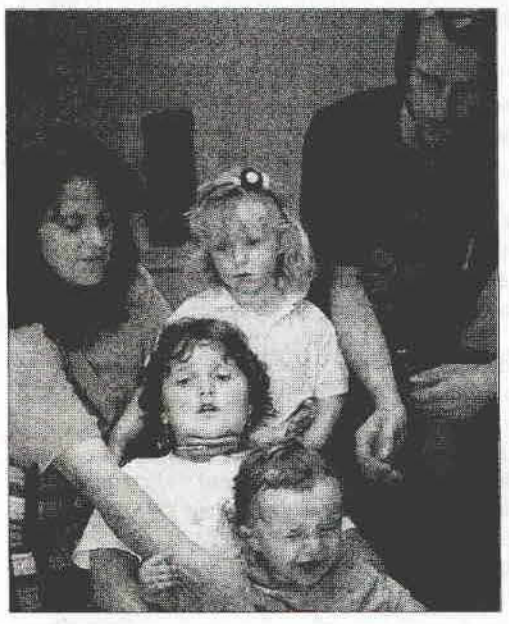

Cette disposition est particulièrement choquante. Qui songerait un seul instant à réclamer aux bénéficiaires du RMI, à ceux qui touchent des aides aux logement ou des allocations familiales, de rembourser plusieurs années après les sommes versées, sous prétexte qu'ils touchent un héritage de leurs parents ? C'est pourtant ce qu'on réclame aux enfants handicapés quand leurs parents disparaissent...

Cette situation est très angoissante pour les parents. Angoissante, car ils s'interrogent sur l'avenir affectif et financier qui sera réservé à leur enfant après leur mort. Or, il n'existe dans la loi aucune définition précise de cette notion de "retour à meilleure fortune". L'appréciation qu'en font les conseils généraux est purement discrétionnaire. Elle varie d'une juridiction sociale à l'autre. De plus, aucune information claire n'est généralement donnée par les départements sur les règles qu'ils appliquent en matière de récupération. Les parents se trouvent par conséquent dans l'incertitude la plus totale.

Comment accepter en outre que la collectivité reprenne d'une main ce qu'elle leur a versé de l'autre ? N'oublions pas que cette allocation constitue pour les parents un revenu de compensation pour s'occuper de leur enfant. Leur reprendre cet argent, une fois qu'ils sont morts, c'est donc pour la collectivité une façon de s'enrichir sur leur travail.

Les personnes handicapées elles-mêmes sont les victimes directes de ce dispositif. Elles découvrent parfois brutalement, lors du décès de leurs parents, qu'elles sont "redevables" à l'égard de la collectivité de sommes considérables, au moment même où elles se retrouvent seules et qu'elles doivent assumer financièrement la totalité de leur handicap. Alors qu'elles auraient pu bénéficier de ce "coup de pouce" financier - qui se résume, bien souvent, au domicile parental - elles se voient privées de leur dernier espoir de vie autonome et retombent presque inéluctablement dans une situation de dépendance, au sein d'institutions spécialisées, que leurs parents s'étaient pourtant efforcés de leur épargner.

L'injustice patrimoniale faite aux personnes handicapées ne s'arrête pas là. Non seulement elles se voient retirer le droit d'hériter de leurs parents, mais en plus elles se retrouvent dans l'impossibilité de bénéficier d'un leg ou d'une donation, et surtout de transmettre librement leur patrimoine de leur vivant, à leur conjoint, leurs enfants ou à la personne qui les aide quotidiennement. Ainsi, les conséquences patrimoniales du handicap se transmettent d'une génération à l'autre, dans une même famille : elles sont supportées depuis les parents jusqu'aux petits enfants, en passant par le conjoint et les frères et soeurs, qui n'ont pourtant pas à subir, sur leur patrimoine, les conséquences du handicap de leur proche ; un handicap qu'ils contribuent d'ailleurs à assumer quotidiennement, en apportant aide et soutien à leur parent handicapé, en lieu et place d'une collectivité - hélas trop souvent défaillante.

Contestable sur le plan de l'éthique, la récupération de l'aide sociale peut, en outre, avoir des conséquences sociales graves. Elle encourage les parents à continuer de travailler et à placer leur enfant handicapé en établissement, plutôt qu'à s'en occuper. Elle décourage la solidarité familiale. Elle rend plus problématique, pour la personne handicapée, le projet légitime de se marier et d'avoir des enfants, en raison des conséquences patrimoniales qu'elle fait peser sur le conjoint et la descendance. Enfin, – et ce n'est pas le moindre des paradoxes - la récupération de l'aide sociale par les départements génère, en définitive, un surcoût pour les pouvoirs publics. En précipitant le retour de la personne handicapée dans la dépendance, elle implique pour la collectivité une prise en charge complète de la personne, dans un établissement public hospitalier ou spécialisé, dont le prix de journée sera, de toute façon, largement supérieur au coût de son maintien à domicile.

Certes, les départements ont besoin d'assurer l'équilibre de leurs budgets. Mais, cet équilibre ne peut se faire que dans le respect des droits des plus faibles à bénéficier des biens de leurs parents, à gérer librement leur patrimoine et à accéder à une vie meilleure, car plus autonome. C'est pourquoi, conscient qu'il sera difficile de revenir sur le principe même de la récupération de l'aide sociale, je vous propose d'assouplir le système actuel, afin d'éviter que les personnes handicapées soient victimes de l'imprécision de la loi.

Ce qu'il faut impérativement obtenir, c'est :

1°) que la récupération de l'aide sociale n'intervienne qu'au décès de la personne handicapée elle-même, et non au décès de ses parents, de façon à lui permettre d'assumer financièrement son handicap, au moment où elle se retrouve seule,

2°) que cette récupération soit supprimée si l'adulte handicapée a un conjoint ou des enfants. Il convient en effet de veiller à ce qu'en cas de décès, ses héritiers ne soient pas victimes d'une récupération de l'aide sociale, alors que bien souvent, ils se sont occupés de lui, de son vivant (le conjoint a dû renoncer à travailler pour s'occuper de lui, ses enfants n'ont pas à subir les conséquences financières de son handicap),

3°) que disparaisse de notre droit toute forme de discrimination, fondée sur le lieu ou sur le mode de résidence des personnes handicapées. Il convient notamment de supprimer la différence de traitement qui subsiste entre les personnes vivant à domicile et celles qui vivent en établissement ou en centre spécialisé. A cette fin, il est proposé de supprimer l'expression conditionnelle "si le bénéficiaire de l'aide sociale n'a pas de domicile de secours", dans l'article 146 du code de la famille et de l'aide sociale.

Dans un avis récent, la Commission nationale consultative des droits de l'homme a rappelé combien le handicap pouvait générer des "comportements discriminatoires" ayant pour traduction une "rupture d'égalité entre les citoyens", en matière de droits patrimoniaux. C'est dans la perspective d'un retour à l'éthique et à l'équité sociale, que je vous propose d'adopter, Mesdames, Messieurs, la présente proposition de loi.

Si ce sujet vous intéresse, si vous vous sentez plus particulièrement concerné, ou si vous souhaitez tout simplement réagir à cette proposition de loi, n'hésitez pas à nous écrire.

Le point de vue du gouvernement

Le 12 mai dernier, Alfred FOY, Sénateur RI, a interpellé le gouvernement sur la question des règles de récupération de l'aide sociale par les départements. En réponse, Dominique GILLOT, Secrétaire d'Etat à la Santé et aux Handicapés, a tout d'abord rappelé que la solidarité à l'égard des personnes handicapées et de leurs familles constituait bien une priorité du Gouvernement. Le plan triennal annoncé par le Premier Ministre serait d'ailleurs renforcé, avec 2,5 milliards de francs de crédits supplémentaires. Elle a ensuite précisé que la récupération sur succession était un problème sur lequel ses services menaient actuellement une expertise technique, qui serait examinée très prochainement. Toutefois, elle a rappelé qu'il appartenait actuellement aux commissions et aux juridictions d'aide sociale d'apprécier si la perception d'un héritage devait être considérée ou non comme un retour à meilleure fortune. D'après elle, il est bien entendu tenu compte de la situation et des obligations familiales de l'intéressé. Néanmoins, lorsque l'accroissement du patrimoine de la personne handicapée est important, l'article 146 du code de la famille et de l'aide sociale permet d'affecter une juste partie de ces gains, à un allégement partiel de la dépense que la collectivité publique assume. "Il ne faut pas perdre de vue la justice sociale", a-t-elle dit. Elle a par ailleurs annoncé que le projet de révision de la loi de 1975 serait déposé au Parlement dès cette année.

La rétro 2000

janvier

Suite à la tempête de fin 1999, qui heureusement n'avait fait aucune victime à Montigny, les services techniques municipaux se mobilisent pour la remise en état de la ville. Au quartier des Prés, les arbres sont abattus non pas par la tempête mais à la demande des riverains des Sentes des Chardons, du Serpolet, et de l'allée du Plantin, qui se sentent étouffés par cette masse excessive.
Le Tribunal de Gap rend un verdict contesté par les familles des victimes de l'avalanche des Orres, qui ôta la vie à 9 collégiens de St François d'Assise.
Côté sports, le centre sportif Pierre de Coubertin accueille le tournoi national organisé par le Billard Club du Manet, cette étape constituant l'une des 5 manches du championnat de France de Billard anglais.

Sur la scène de la Ferme du Manet, lors de son "one woman show", Michèle Bernier aborde le thème de l'amour avec humour et franchise sous le regard admiratif du public ignymontain.

février

Loin de Montigny, la mobilisation autour des côtes atlantiques souillées par l'Erika implique des jeunes des Prés, du Pas du Lac et de la Sourderie, qui partent jouer de la truelle sur les rochers du Pouliquen. Quant aux petits écoliers de la Maternelle le Village, qui depuis avril dernier occupaient le bâtiment de l'ex-école rouge durant la réhabilitation de leur école, réintègrent des locaux flambant neufs quelques jours avant les vacances. On pourra dire que le mois de février est le mois des rénovations à Montigny : au centre ville, les travaux entamés depuis le 9 redonnent un aspect plus esthétique à la place Georges Pompidou. D'autres travaux rajeunissent les lieux au cœur du quartier le Village. Enfin, une démolition vedette débute à la Sourderie, Montigny peut désormais dire adieu à la piscine Louison Bobet... Avis aux amateurs de natation, prenez votre mal en patience, la construction d'un nouveau centre aquatique est prévue pour 2002.

mars

La Ferme est comblée en ce mois de mars : avant son passage à l'Olympia Hugues Aufray choisit Montigny pour les répétitions du récital issu de son dernier album "A chacun sa mer".
En ce lieu devenu un espace de haute technologie se tient également les 10 et 11 le premier forum consacré à l'Habitat de demain. Une vingtaine de partenaires qui évoluent dans le secteur "high tech" y présentent concrètement leurs projets et leurs innovations futuristes. Un cinéma chez soi, un jardin d'intérieur, l'assistant culinaire sur écran tactile... voilà ce à quoi devrait ressembler la Maison du XXI[e] siècle, et les visiteurs de tous âges semblent y trouver leur intérêt. Pour ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec les nouvelles technologies, du 17 au 19, la 3[e] édition de la fête annuelle de l'internet réunit au cyberclub et à la Maison de la Réussite ceux qui veulent endosser une panoplie d'internaute.
Décidément, les habitants de la ville nouvelle sont gâtés en matière de nouveaux équipements commerciaux : un accord administratif autorise l'extension de l'hypermarché Carrefour au cœur du quartier St Quentin, sur deux niveaux. Au carrefour du SAN, les automobilistes inaugurent un nouveau type de carrefour giratoire doté de feux tricolores, qui permet une meilleure régulation de la circulation.
Les habitants démontrent leur art du verbe pendant une semaine, du 18 au 26, grâce à la première édition de "Paroles d'Ignymontains", qui aborde la création artistique sous toutes ses formes et dans tous les lieux culturels de la commune et inaugure la Nuit des Jeunes talents. Les 11 et 12, l'école de musique du Manet, associée à la ville, crée le premier concours de piano de Montigny. Le premier d'une lignée vraisemblablement puisque les partenaires décident de rééditer l'évènement chaque année.
Au chapitre sportif, le Journal ouvre ses colonnes au Taï Jitsu Do, la dernière discipline d'art martial (en date) enseignée pour les amateurs (exotiques) du genre.

La rétro 2000

avril

Soucieux du bien-être des habitants, la ville et le SAN s'opposent aux activités de concassage de la société YPREMA en bordure de l'avenue des Prés, qui nuisent à la tranquillité des riverains. Les anciens combattants tiennent leur congrès départemental à Montigny et inaugurent le nouvel emplacement pour le monument aux Morts. Les caméras du journal de la mi-journée de TF1 choisissent Montigny pour illustrer l'évolution de la vidéo-surveillance en France. Au Pas du Lac, l'association DIRE ouvre à l'appel de la ville une antenne éducative pour redynamiser les actions d'animation et de cohésion du quartier, et un chef de projet est désigné pour coordonner les actions sociales sur le terrain. Illustration le 27, où le quartier renoue avec ses soirées conviviales autour d'un couscous, avec le concours des jeunes.

mai

On est "aux petits soins" pour les pensionnaires de la Résidence des Coquelicots (ex-foyer Sonacotra). La municipalité, la DIRE et l'association Sonacotra s'engagent à trouver des solutions de relogement pour les résidents et à faire de ces derniers des citoyens de la ville à part entière. Sur l'avenue du Pas du Lac le 14, au grand bonheur de tous, le vide-greniers est ensoleillé et enregistre sa marée humaine habituelle.
A l'initiative de la MIJ et de l'AMI, une centaine de citoyens européens de la ville se réunissent à la Maison de la Réussite pour une soirée de débat sur le thème de la citoyenneté européenne. Côté actualité du spectacle, les spectateurs présents à la Ferme du Manet s'envolent l'espace d'un bref instant vers le Brésil, envoûtés par les voix sensuelles du Trio Esperança. Le 7, les sportifs ont rendez-vous autour du bassin de la Sourderie pour l'édition 2000 du Triathlon, première étape du championnat national, alors que l'aventure du championnat de France s'arrête en 1/4 de finale pour les juniors de l'ASMB rugby, après un superbe parcours.

juin

Les 17 et 18 juin, Montigny est en fête. Salsa, samba, fanfares, défilé de chars, bref une ambiance carnavalesque... c'est la Cavalcade ! Prochain rendez-vous en 2002. Comme tous les ans, l'été débute en musique le 21 juin : classique, jazz, rock, folklo, cette année il y en a pour tous les goûts. Le théâtre est également à l'honneur avec la cinquième édition des Racine du jeune théâtre, les amateurs d'art dramatique se régalent. On pose la première pierre du gymnase Jean Maréchal au Plan de Troux, où l'équipe de France de baseball choisit l'endroit pour revoir ses gammes. La 2e Montisport se tient au parc de la Couldre le 16. A la maternelle Rimbaud, c'est avec joie que les écoliers voient s'achever l'installation des jeux qu'ils ont eux-mêmes choisis pour leur cour de récré. Le Lycée Descartes et le groupe scolaire Marie Noël soufflent leurs 20 bougies.

juillet-août

Les vacances made in Montigny déroulent leurs activités avec les maisons de quartiers et le Club le Village. Pendant ce temps à Tokyo, Isabelle, Sophie et Sandrine, de l'ASMB karaté, accrochent une 4e place lors de la coupe du monde de kata par équipes, ratant le podium à 2/10e de points seulement !
On reprend le chemin de l'école dès le 31 août pour certains, ou on prolonge ses vacances jusqu'au 5 septembre selon le calendrier ministériel ou dérogatoire. Une "6e hand" voit le jour au collège des Prés.

La rétro 2000

septembre

L'actrice Mimie Mathy nous fait l'honneur de sa présence durant une semaine lors du tournage d'un épisode de la série "Joséphine, profession ange gardien". Le Conservatoire des Arts se retrouve transformé en commissariat pour l'occasion... alors que le commissaire Jean-Jacques Chapin succède à Jacques Geffray, muté à la Baule. Le secteur associatif Ignymontain est en pleine forme, c'est la 11e édition du Forum des associations qui nous le prouve à nouveau. L'association Art et Lisse fête ses 10 ans et expose à l'occasion 104 tapisseries réalisées par les adhérents en une décennie. 90 véhicules de collection défilent dans les quartiers de la ville à l'appel de la fête Auto-Moto Rétro. En mairie, le 29, les efforts des bacheliers 2000 mentionnés bien ou très bien sont récompensés. Sur le terrain, les filles de l'ASMB Foot font en trombe leurs premiers pas au niveau national.

octobre

Le 4 à la Ferme du Manet, les 800 spectateurs présents témoignent que la nouvelle adaptation de la comédie musicale STARMANIA est appelée au succès. Dans un autre registre, le Festival d'Ile-de-France choisit le même cadre pour un superbe concert de l'Hostel Dieu. Côté sports, le 6e PARCOURIR MONTIGNY joue une partition pluvieuse. Au Collège Les Prés, on vendange car la vigne plantée dans l'enceinte de l'établissement trois ans plus tôt donne ses premières grappes. L'avenue de Kierspe se pare de panneaux temporaires pour quelques mois avec les travaux d'enfouissement de la ligne de haute tension EDF.

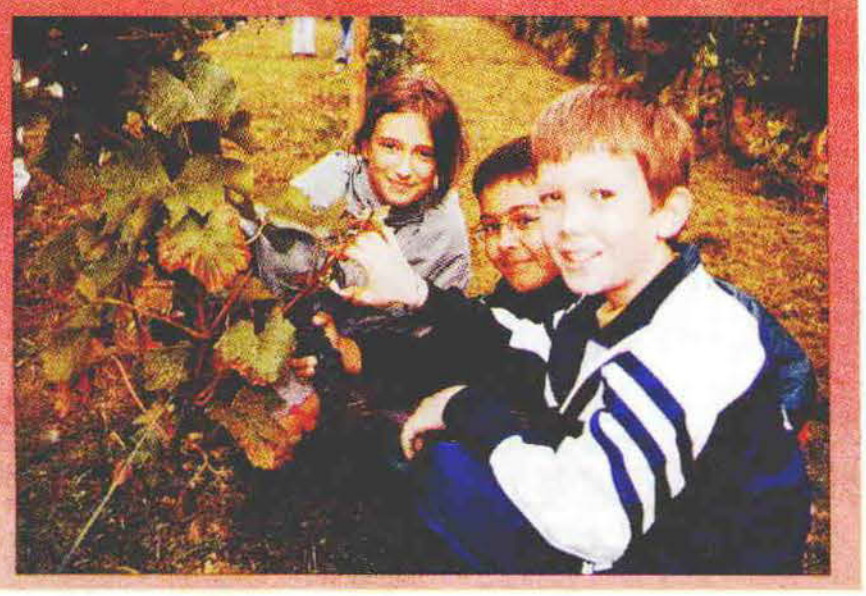

novembre

Bonne nouvelle pour les contribuables qui observent une 2e baisse consécutive sur leur taxe d'habitation. Après Carrefour, l'accord administratif tombe positivement pour le projet de complexe de loisir "la Fiesta". A l'horizon du printemps 2003 se profile au centre ville un complexe cinématographique de 14 salles, un bowling, des restaurants et l'arrivée de grandes enseignes spécialisées dans le loisir culturel et sportif. Avant la bonne santé du secteur commercial, celle des dents des écoliers est examinée à la loupe dans le cadre d'un dépistage bucco-dentaire effectué dans les écoles primaires de la commune. Opération qui se poursuit en 2001. Même souci de prévention avec la décision de la Municipalité de supprimer la viande bovine du menu des équipements communaux, jusqu'à ce que les scientifiques soient en mesure de trancher.
"No pasaran", la référence historique est forcément excessive, mais la petite route de Port-Royal s'asphyxie à faire transiter des centaines d'automobilistes en provenance de la Vallée de Chevreuse chaque matin. Après concertation avec les voisins et le Préfet, la ville engage des travaux pour élargir une portion de la voie et faciliter l'accès au bois, et obtient une interdiction partielle du flux automobile pour mieux garantir la sécurité des riverains des quartiers Manet et Village.
Le 13e Salon des arts se signale à l'actualité culturelle, de même que la "noche argentina" proposée par l'association América à la Ferme du Manet et à la Maison Félix. Les sportifs emblematiques de la réussite ignymontaine désertent un peu les terrains pour recevoir quelques médailles à l'Hôtel de Ville le 18.

décembre

Incontournable, le Marché de Noël garnit les frigos et les placards les 1er, 2 et 3, à la perspective des tables et des sapins de fin d'année. L'occasion aussi d'un rendez-vous avec les villes jumelées. Le ton cette année est plutôt flamenco, mais le vin chaud et l'irish coffee tiennent leur rang. Le 9, les Conseils de quartier (ci-dessous) et le Conseil Municipal des Jeunes célèbrent une décennie d'existence en travaillant à leur futur, mais sans oublier la fête le soir à la Ferme du Manet.
Le 16 au soir, la danse sportive envahit le centre sportif Coubertin, pour un spectacle original, donc largement suivi par le public. Le 28, Coubertin troque les strass pour le hand de niveau mondial, et garde ainsi le spectacle avec le challenge Marrane.

Trier ses déchets :

Agir aujourd'hui pour préserver demain, c'est mieux qu'un mot d'ordre vaguement citoyen qui gargarise la bouche de tout le monde et personne. C'est simplement un message auquel chacun doit être sensible. Trier est un geste simple, une contrainte anodine qui concourt réellement à préserver notre environnement et celui des générations futures. A Montigny, l'organisation du tri des ordures ménagères est multiforme, pourtant nous pourrions être plus efficaces.

Le constat est là : on jette de plus en plus. Le simple spectacle d'une décharge, à l'échelon communal ou intercommunal, suffit à prendre la mesure du problème : nous croulons sous nos déchets. Le nombre de tonnes d'ordures ménagères collecté est à la hausse chaque année, au fur et à mesure que les usages domestiques nous y incitent. + 13% en 1998 sur la commune, puis +10% en 1999, les chiffres pour 2000 suivront cette courbe inflationniste.

La fin des décharges au profit du recyclage et de l'incinération

Face à ce qui est un phénomène de société, les pouvoirs publics ont fixé des choix et des objectifs en matière de traitement de ces ordures, relayés par des directives européennes. Le principe de l'enfouissement est condamné, les décharges vont donc disparaître à brève échéance au profit du recyclage et de l'incinération. Conséquence : il faut apprendre à discerner ses déchets afin de les trier à la base pour mieux les valoriser ensuite. Depuis longtemps, les communes se sont engagées dans cette voie. Montigny a initié le tri par apport volontaire dès 1987, en installant des conteneurs dans les quartiers. En 1992, elle a décidé de mettre en place un système de collecte sélective. On y trie le papier, le verre et les produits toxiques.

Pourtant, 9 ans plus tard, les résultats pourraient être plus probants. *"Quand on éduque ses enfants, il faut répéter les choses en permanence"*, témoignait Josué Boniface en rendant ses litres d'huiles usagées au véhicule Kangourou le 16 décembre dernier sur la place Etienne Marcel, alors que nous l'interrogions sur la façon selon lui d'être plus efficace. *"Pour inciter à trier ses poubelles à la base, c'est pareil. Il faut répéter, seriner le message auprès des usagers. Il faut leur expliquer qu'on participe tous à notre niveau, que la logique du recyclage doit s'imposer dans nos esprits."*

Le tri sélectif de moins en moins performant

Mais comment enrober le message, quels arguments mettre en avant, si ce n'est le devoir de citoyenneté, pour atteindre des objectifs de tri sélectif à la hauteur des ambitions ? En 1993 à Montigny, les usagers avaient collecté 509 tonnes de verre et 312 tonnes de papier. Un résultat honorable alors que la collecte sélective en était à ses balbutiements. Mais sur ces deux dernières années, ces chiffres ont baissé de façon significative, et on s'éloigne même des objectifs fixés à 650 tonnes pour chacun des produits recyclables. On trie donc de moins en moins à la base, alors que le mouvement devrait être à l'inverse, et alors même que, suprême paradoxe, nous produisons de plus en plus d'ordures.

Pourtant, lorsqu'en 1992, Montigny initiait le tri sélectif, le principe de collecte adopté fut de rompre avec le principe de l'apport volontaire, par conteneurs disposés dans les quartiers, au profit d'une collecte effectuée directement à domicile. Pour faciliter la vie des usagers en quelque sorte. Chaque immeuble dispose de ses conteneurs spécifiques dotés d'un couvercle bleu (pour le papier) ou vert clair (pour le verre), à côté des conteneurs à ordures ménagères dans le local poubelle commun. Dans les quartiers pavillonnaires, les habitants sont invités à sortir sur le trottoir

Depuis mai 1999, une expérimentation portant sur la conteneurisation des collectes sélectives est menée sur 600 pavillons à la Sourderie. les ménages ont été dotés d'un bac roulant de 120 litres et de deux caissettes de 30 litres pour le verre et le papier.

Combien ça coûte ?

Le tableau ci-dessous présente les modes de collectes sélectives et les coûts pour le contribuable de quelques unes des villes du département qui ont engagé une politique volontariste dans le domaine. On remarque la compétitivité de Montigny en matière de coût.

En 1999, la facture globale pour le service s'est élevée à 10.818.107 F. Les deux postes de dépenses principaux sont le contrat avec la société SITA (4,9 Millions de francs) pour le ramassage, et celui avec le SIDOMPE pour le traitement des ordures ménagères par enfouissement ou incinération (5 millions de francs). La livraison des sacs plastiques deux fois par an coûte 150.000 francs à la ville. Ces dépenses ont été globalement couvertes par le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9.725.334 F).

VILLES	nombre d'habitants	coûts par habitant	collecte sélective
Conflans-Sainte-Honorine	33327	510 F	verre-papiers-emballages
Elancourt	26665	337 F	verre-papiers-déchets verts
Guyancourt	25079	319 F	verre-papiers
Magny-les-Hameaux	8769	433 F	verre-papiers-emballages déchets verts
Montigny-le-Btx	35667	307 F	verre-papiers
Plaisir	31045	548 F	verre-papiers-emballages
Poissy	36101	443 F	verre-papiers-emballages déchets verts
Voisins-le-Btx	12153	362 F	verre-papiers-déchets verts

Un Ignymontain produit 405 kg de déchets chaque année.

Il trie en moyenne :

13,7 kg de verre - 8,7 kg de papier

400 kg constitue le poids moyen de production de déchets pour un citadin français. Les Ignymontains se situent donc dans cette moyenne. En revanche, leurs performances en matière de tri du verre et du verre les situent dans une moyenne inférieure.

agir pour demain

Vos encombrants sont collectés une fois par mois. Il suffit de les sortir sur son trottoir le jour J (ou la veille après 18h) ou de les déposer dans votre local poubelle commun.

leurs ordures dans les sacs distribués par la ville deux fois par an, ainsi que le verre ou le papier alternativement et dans des contenants différents (caisses, cartons...) en fonction de jours de collecte. Le camion de la SITA est équipé spécialement pour recueillir les deux produits dans les bennes différentes. Depuis mai 1999, une expérimentation portant sur la conteneurisation des collectes sélectives est menée sur 600 pavillons à la Sourderie. les ménages ont été dotés d'un bac roulant de 120 litres et de deux caissettes de 30 litres pour le verre et le papier. Globalement, l'expérience est positive en ce sens que les habitants sont satisfaits et convaincus de l'intérêt de trier, et reconnaissent que les bacs rendent la collecte plus propre.
Cependant, l'avancement des études portant sur la collecte des emballages se heurte à la difficulté reocontrée par la ville pour choisir un centre de tri adapté. En effet, les structures locales ne proposent pas de tri économiquement performant. A ce jour, la mise en place d'une collecte sélective des emballages engendrerait des surcoûts importants, et en premier lieu pour le contribuable. Par ailleurs, la ville est dans l'attente de la réalisation des opérations et des équipements prévus dans le contrat "Terre vive" signé en juillet 2000 entre le SIDOMPE (le syndicat basé à Thiverval Grigon auquel adhère Montigny et 97 autres communes pour la destructiuon des ordures ménagères) et plusieurs partenaires publics et organismes. Ce contrat prévoit notamment la généralisation de la collecte sélective des emballages (opérationnel en 2002) et le développement de la collecte sélective et du compostage des déchets verts.

Verre et papier sont collectés alternativement une fois par semainedans chaque quartier, en même temps que l'une des trois collectes hebdomadaires d'ordures ménagères.

Sortez-les le jour J

En zones pavillonnaires, vous êtes invités à sortir vos déchets uniquement le jour de collecte, voire la veille à partir de 18h. Les sacs plastiques posés trop tôt sont en effet souvent éventrés par les animaux, de même les amoncellements d'encombrants ne concourent pas à améliorer l'environnement de votre quartier.

FAITES LE BON TRI

PAPIERS	VERRE
magazines, journaux, prospectus, publicités...	verre ménager, bouteilles, bocaux, pots en verre transparent ou coloré
papiers transparents (cellophane, calque), papiers carbone ou paraffinés, papiers souillés au contact d'aliments, cartons	verre opaque, verres spéciaux : ampoules, néons, pare-brise, miroirs, verrerie médicale
NON	OUI

Produits dangereux : le kangourou s'en charge

Dans vos tâches ménagères, vos loisirs ou vos activités de bricolage, vous côtoyez tous les jours les produits de la liste ci-dessous. Et pourtant ils sont toxiques ou dangereux. Confiez-les au kangourou pour votre sécurité et pour faire un geste pour l'environnement.
Stéphane, de la société SITA, stationne sa camionnette deux fois par mois (voir calendrier en page 19) sur la commune, à proximité des marchés, pour collecter les produits que les Ignymontains veulent bien lui apporter. Il est donc bien placé pour constater que sa collecte ne fonctionne pas aussi bien que dans d'autres communes voisines comme Maurepas. *"Les gens ne savent pas suffisamment que ce service existe. Je n'ai pas vraiment d'habitués."*
Les produits toxiques ou dangereux sont pourtant remarquablement recyclés par filières, après envoi dans des centres de traitement spécialisés. prenez le temps de confier au Kangourou l'ensemble des produits ci-contre, vous pouvez être sûrs qu'il saura en faire un usage citoyen.

Christophe, de la société SITA, promène sa camionnette Kangourou au Pas du Lac, au centre ville et à la Sourderie, où il collecte les produits dangereux par apport volontaire des usagers (ici Josué Boniface résident du quartier du Manet venu place Etienne Marcel).

les produits collectés par le Kangourou

Aérosols, amiante, acides, antirouille, batteries, cire, colles, cosmétiques, CFC, détergents, détachants, diluants, désherbants, engrais, fréon, fongicides, huiles, insecticides, eau de javel, laques, lubrifiants, lessives, médicaments périmés, néon, peinture, plomb, piles, radiographies, soudes, solvants, netoyyants sanitaires, trichloréthylène, thermomètres au mercure, vernis, produits WC...

Le calendrier de ramassage pour janvier 2001 est à consulter en page 19

Vos déchets verts en apport volontaire

Une déchetterie pour vos gravats et vos déchets verts est ouverte chaque samedi et chaque dimache de 18h à 20h aux Ateliers municipaux (ZA de l'Observatoire), du 1er mars au 30 novembre.

Pour s'en rappeler et avoir le réflexe

Les jours de collecte dans votre quartier sont systématiquement insérés dans votre journal en page 19. Ils figurent également en pages 44 et 45 de votre guide pratique, distribué dans votre boîte aux lettres en septembre dernier.
Vous pouvez enfin retrouver toutes ces informations sur le site internet de la ville (www.mairie-montigny78.fr) en rubrique Vie Pratique-Environnement.

Noël 2000 à Montigny

AU MARCHÉ DE NOEL: LES CADEAUX AVANT L'HEURE

Les 1er, 2 et 3 décembre, les lampions du marché de Noel éclairaient délices et nectars pour une mise en bouche à l'approche des fêtes de fin d'année. Cette année, le salon d'artisanat d'art et le marché gourmand accueillaient une centaine d'exposants toujours nombreux et ravis de participer à cette fête annuelle où les visiteurs se pressent pour ravitailler réfrigérateurs et pieds de sapin. Des nouveautés cette année, autant en matière d'artisanat d'art qu'en plaisirs de bouche, avec les traditionnelles villes jumelles qui viennent se joindre au marché en présentant leurs spécialités nationales.

Fidèle à la tradition, le sénateur-maire de Montigny, accompagné du président du SAN, a inauguré le marché sous la houlette d'un Saint-Nicolas en chair et en os et de son lutin grandeur nature, pour le plus grand plaisir des enfants. Le cortège n'a pas manqué la halte sur le stand des villes européennes, accueilli en chansons par les élèves germanistes du collège des Prés et des écoles élémentaires avec Ute Colin et Anne-Marie Heschmati, tout en découvrant le vin chaud ou l'irish coffee accompagnés de la petite crêpe. Efficace avant le marathon auprès des étals devant et dans l'Hôtel de Ville.

Il n'oublie personne ! Le 13 décembre dernier, c'était Noël avant l'heure pour près de 200 personnes. L'invitation à cette après-midi de fête, mise sur pied à la salle J. Brel par le Centre Communal d'Action Sociale et la Boutique alimentaire municipale, en faveur d'une quarantaine de familles défavorisées, a été largement suivie. En préambule, les enfants assistaient à la projection du dessin animé "la route d'Eldorado", avant l'apparition sur scène de la guest star tant attendue, vêtue de rouge et la barbe généreuse. Tour à tour, les enfants recevaient alors de ses mains le cadeau et les friandises convoitées. Des cadeaux parfois plus grands qu'eux...

Noël dans les écoles, c'est un must qui tient souvent lieu de thème pédagogique. Fabrication de cadeaux, spectacle, costumes, à chacun sa recette pour célébrer le gentil barbu et sa hotte prolifique. A l'école des Prés (ci-dess[illegible] a joué l'originalité et l'ouverture, car le Père Noël avait des airs de griot. La Compagnie Diascasso, de Bagnolet, a transporté son public d'élèves, mais aussi de parents, sous les cieux africains, avec force histoires de griots.

Aux Prés, on sait faire la fête. A l'initiative de la maison de quartier André Malraux, du conseil de quartier et des commerçants, Noël a été célébré en bonne et due forme et dans la pure tradition festive du quartier. Après un repas auquel tous les habitants étaient conviés et une tombola, le Père Noël s'est embarqué, en side-car s'il vous plaît, pour un tour de la ville, accompagné d'enfants déguisés en lutins pour ensuite revenir au point de départ où il a distribué des bonbons à tous les enfants. Cependant une autre surprise les attendait à la Maison de quartier André Malraux... un spectacle de clown à l'issue duquel ils se sont vus remettre un autre cadeau. Un goûter de départ concluait la journée avant le retour au bercail.

Le 19 décembre, le Conservatoire Municipal de Musique distillait son rendez-vous traditionnel du Concert de Noël à la salle Jacques Brel. Une tradition qui n'a pas failli non plus en ce qui concerne la participation du public. Le Conservatoire municipal a ses adeptes de longue date, qui ne manquent pas un rendez-vous musical qu'ils savent toujours de qualité, mélant professeurs, élèves ainsi que quelques professionnels. Le directeur Daniel Kenisberg était à la baguette d'une première partie classique consacrée à JS Bach, ralayé par Pierre Caloustian après l'entracte pour une seconde partie jazzy axée sur quelques grands standards. De la belle ouvrage pour un doux moment...

2e Nuit des Talents

Jeunes

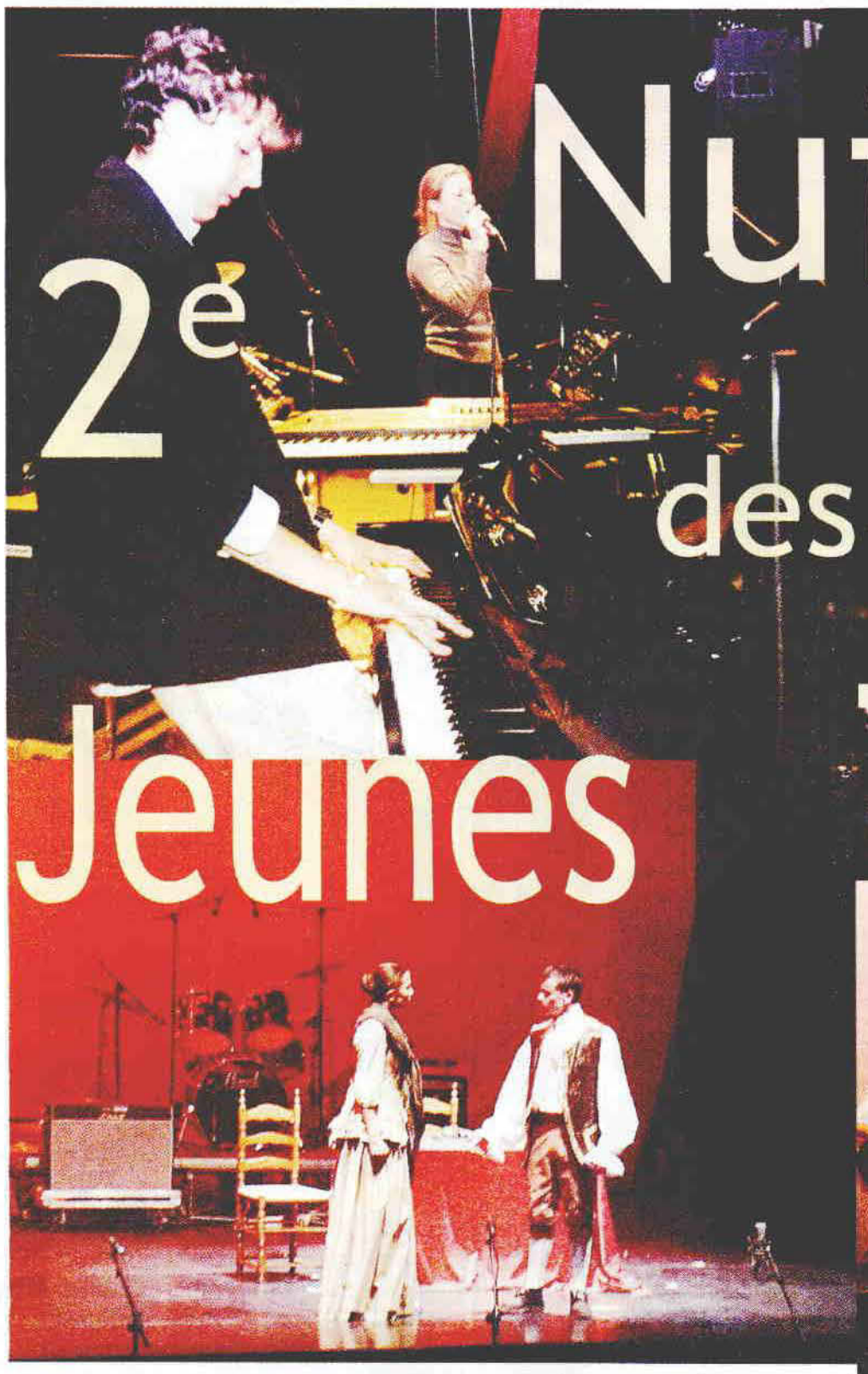

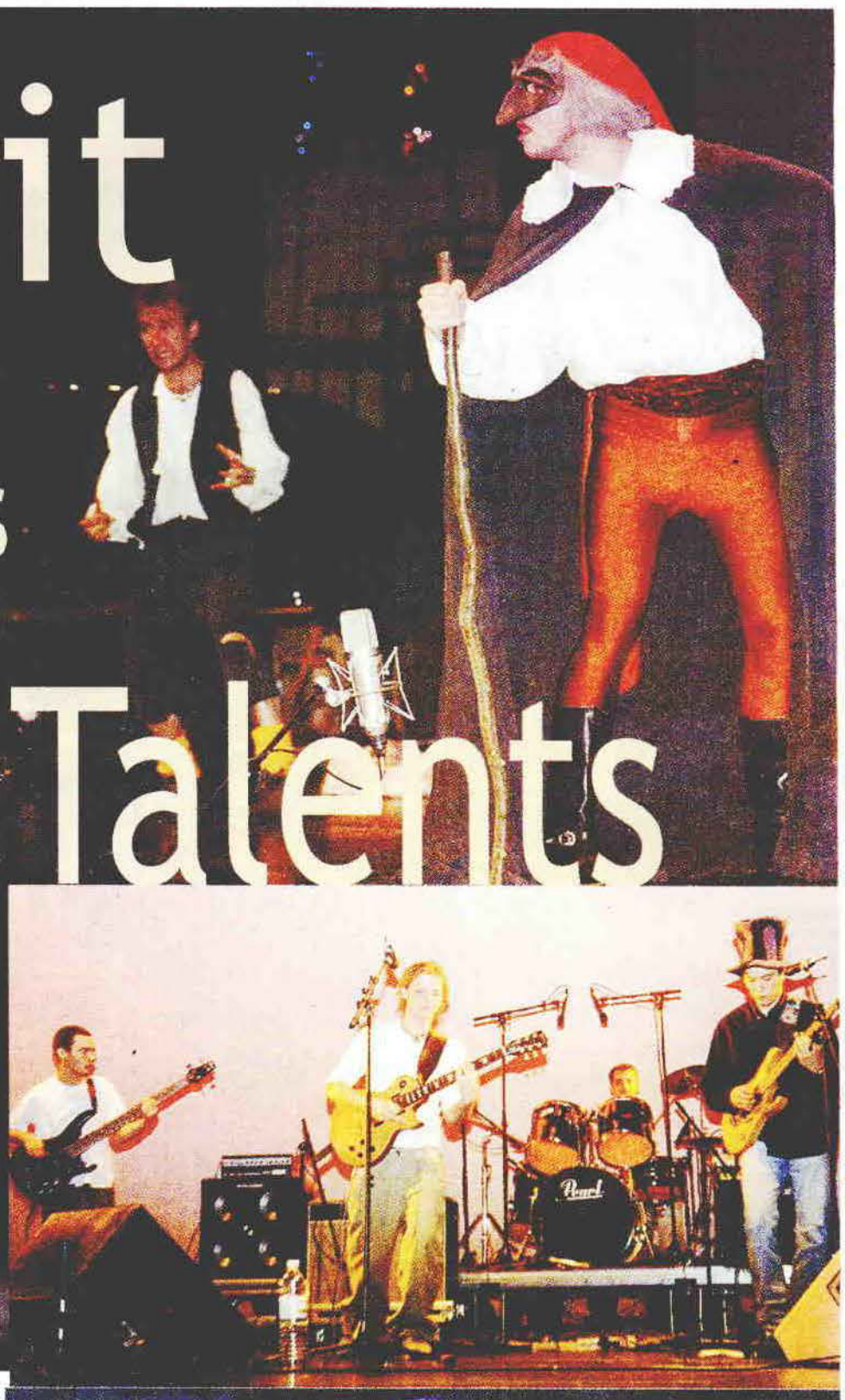

21h | samedi 3 février 2001

Rens. : direction de la culture
01 39 30 31 70

Ferme du Manet

MONTIGNY LE BRETONNEUX

Les jeunes talents bousculent votre nuit

Le groupe Ghâsh compose et écrit ses propres morceaux. Leur énergie ne devrait pas laisser indifférent le public de la Nuit.

La deuxième édition de la Nuit des jeunes talents aura lieu le 3 février à la Ferme du Manet. Ouverture l'an passé de Paroles d'Ignymontains, elle devient cette année un événement à part entière. La Nuit des jeunes talents s'inscrit autour du projet de mettre en avant les jeunes artistes de la commune dans les domaines artistiques tels que la chanson, la musique, le théâtre et les musiques amplifiées. Cette soirée exceptionnelle propose aux artistes en devenir, de se produire dans des conditions de représentation professionnelle, avec ses exigences et ses contraintes. Elle les place devant un véritable public qui vient non seulement les encourager mais qui veut également assister à un spectacle de qualité. Pour la deuxième édition, la Direction de la Culture a préparé un programme qui réservera à n'en pas douter bien des surprises avec une sélection des meilleurs instrumentistes de l'école de musique, des comédiens parmi les plus expérimentés de l'école de théâtre, Eric Dannenmuller pianiste qui accompagnera quelques élèves de l'école maternelle Alexandre Dumas (voir aussi page 16), Tiphaine Lecointre chanteuse, et un final des plus sonore et rythmé avec le groupe Ghâsh. La liste n'est à ce jour pas encore exhaustive et laissera sans doute une proposition plus complète pour cette grande nuit. Les jeunes talents sont nombreux sur la commune et espèrent tout autant le public à venir les encourager.

Tiphaine Lecointre, 16 ans, jeune interprète formée au Conservatoire de musique municipal, revisitera des standards de la variété internationale.

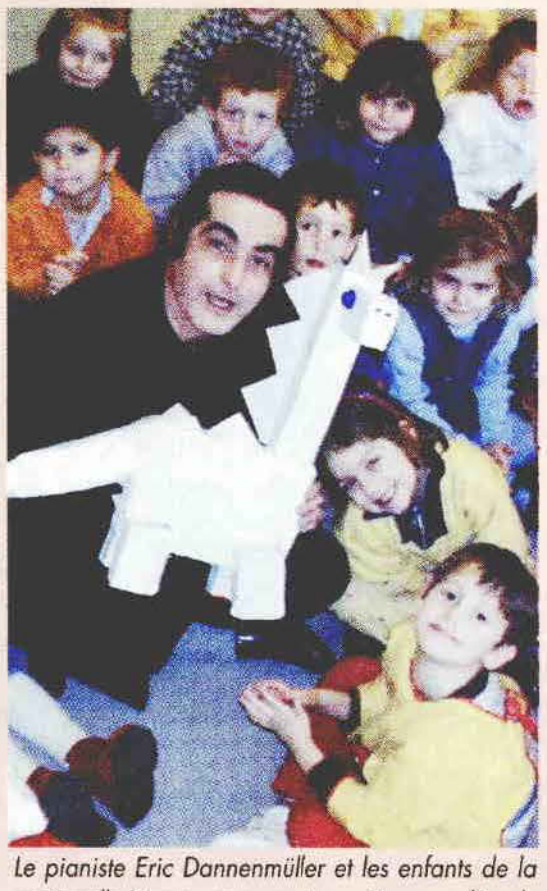

Le pianiste Eric Dannenmüller et les enfants de la maternelle Dumas pour une évocation complice du monde des dinosaures.

Le samedi 3 février 2001 à la Ferme du Manet
Billetterie : Direction de la Culture (Hôtel de Ville)
Rens. : 01 39 30 31 70

Le 23 janvier à la salle J. Brel

L'Orphéon joue "la préhistoire du jazz"

Après la trêve des fêtes, janvier sonne le retour de la saison jeune public proposée par la ville à la salle Jacques Brel. Un retour en rythmes le mardi 23 janvier prochain avec la troupe de l'Orphéon qui fait mission de pédagogie par le plaisir en revisitant le jazz, depuis les chants des esclaves noirs jusqu'au début du rock. La joyeuse bande propose un spectacle ébouriffant à travers l'histoire de la musique négro-américaine. Un étonnant cocktail de la part d'un quatuor bourré de talents, d'humour et d'énergie.

Spectacle à partir de 6 ans
20h - salle J. Brel
Tarifs : 65F et 45F,
15F moins de 12 ans.

De 20h 30 à l'aube le 20 janvier

Nuit du fantastique au ciné J. Brel

Avis aux marathoniens de la pellicule, aux stakhanovistes du 7e Art, le ciné Jacques Brel organise sa traditionnelle Nuit du Fantastique le samedi 20 janvier, à partir de 20h30 et jusqu'à l'aube, toniquement conclue par le petit déjeuner vers 4 heures du matin. A l'affiche, 4 films récents, 4 succès au box-office en 1999 et 2000.

A 20h30 : Blair Witch 2

de Joe Berlinger (USA - 2000)
1h30 - interdit aux moins de 12 ans
Avec Kim Director, Jeffrey Donovan, Tristen Skylar
Jeff Donovan, originaire de Burkittsville est depuis toujours obsédé par la légende de Blair.

A 22h30 : Planète Rouge

de Antony Hoffmann (USA - 2000) 1h30
Avec Val Kilmer, Carrie-Ann Moss, Benjamin Bratt
Une équipe d'astronautes américains fait partie de la première expédition humaine sur Mars.

A 0h30 : Supernova

de Thomas Lee (USA - 2000) 1h30
Avec James Spader, Robert Forster, Angela Basset
Au début du 22e siècle de notre ère, un vaisseau spatial médical, le Nightingale 229, et son équipage effectuent une mission de routine dans l'espace quand ils se retrouvent happés au beau milieu d'un orage cosmique, à proximité d'une étoile sur le point d'exploser.

A 2h30 : Cut

horreur, de Kimble Rendall (Australie - 1999)
1h30 - interdit aux moins de 12 ans
Avec Molly Ringwald, Jessica Napier, Simon Bossel
Des étudiants en cinéma décident de terminer un film d'horreur laissé inachevé 14 ans auparavant. L'équipe se met au travail et une atmosphère maléfique commence à régner sur le plateau.

Tarif plein : 120F les 4 films, 60 F les deux premiers films
Tarif réduit : 80F les 4 films, 40 F les deux premiers films.

Billetterie à partir du 2 janvier
à la Direction de la Culture (Hôtel de Ville).

Le samedi 13 janvier à la Ferme du Manet

"Changez l'air" revisite l'opérette

Les Choeurs de la Pléiade et la compagnie La Main Coupée, tous deux d'Elancourt, se sont associés pour créer un spectacle mêlant musique et théâtre. Ensemble, ils ont créé "Changez l'air!" qui célèbre la grande déception de l'an 2000. En cette fin d'année, une chorale de quartier se donne rendez-vous pour fêter à sa manière la fin du millénaire. Avec lui disparaissent les illusions, les rêves d'un monde meilleur nés il y a 20 ans. Face à ce constat, les choristes sont décidés à s'évader en musique ; leur voyage est immobile. Ils ne changent pas d'endroit car c'est l'endroit qui doit changer. Le temps d'une cérémonie joyeuse, chacun passe sa tenue de gala et son écharpe, parce qu'il fait froid. Mozart, Bizet, Offenbach, Verdi et bien d'autres sont conviés à partager cette soirée, à lui donner des couleurs, toutes sortes de couleurs.

Mise en scène de Laurent Searle

Samedi 13 janvier - 21h - Ferme du Manet

Billetterie : Hôtel de Ville Rens. : 01 39 30 31 70

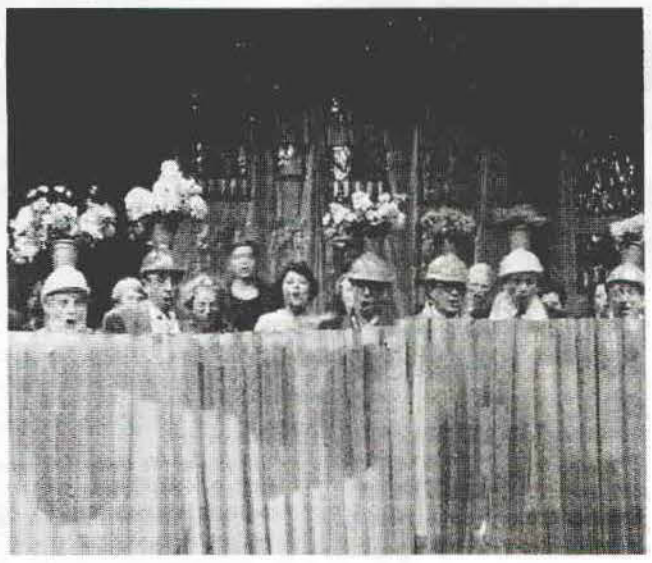

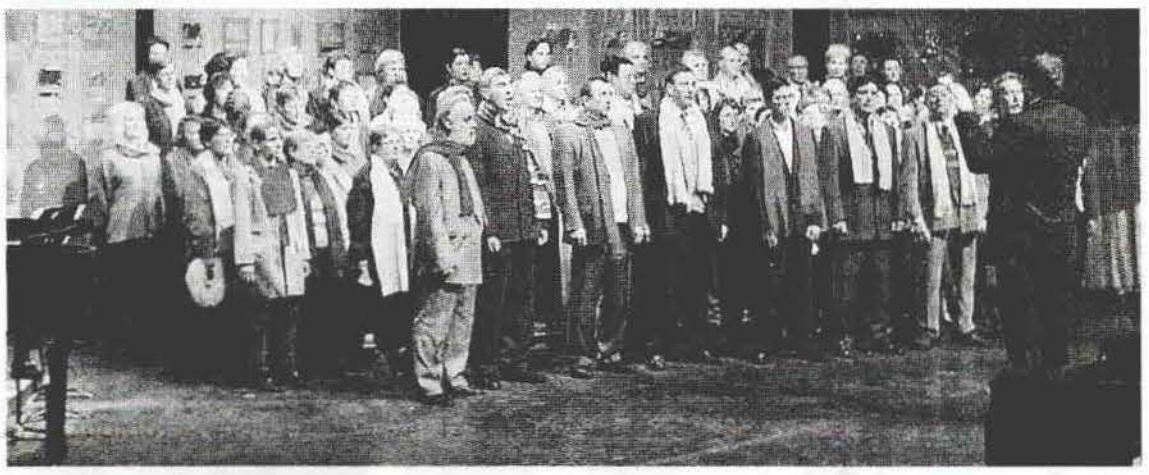

C'est trop tard pour Hélène...

N'y comptez plus, même les strapontins affichent complet le mardi 30 janvier à la Ferme du Manet pour le récital d'Hélène Ségara. Vous n'aurez pas de place car la chanteuse française a été plébiscitée par le public ignymontain, qui s'est arraché les billets dès le premier jour de réservation (à égalité avec Starmania), et n'a pas été rafraîchi par le changement de date inattendu du récital, prévu initialement le samedi précédent.

le coup de la salle — cœur de Jacques BREL

LE CHANT DE LA FIDELE CHUNHYANG

(COREE) 2000 (2H00) VO, comédie de Im Kwon Taek. Avec Yi Hyo Jeong, Cho Seung Woo, Kim Hak Yong.. Mongryong, fils de gouverneur, tombe éperdument amoureux de la belle Chunhyang. Le fossé social est infranchissable. Ils se marient dans la plus grande discrétion mais le destin frappe aussitôt.

MER 10/01 (20H30), SAM 13/01 (18H), DIM 14/01 (15H 20H30), LUN 15/01 (20H30).

Au théâtre Saint-Quentin

Jazz

MARTIAL SOLAL et JOHNNY GRIFFIN

Chorégraphie de Thierry Maladain. Musique de Peio Cabalette. Avec Adriana Pous-Ojeda, Guiseppe Chiavaro, Isaïas Jauregui, Lyane Lamourelle, Magali Praud, Nathalie Verspecht, Olivier Jedrasiak, Thierry Taboni, Cyril Lot, Christophe Roméro, Carole Philipp, Brigitte Valverde, Mikel Irurzun del Castillo et Luisa Sancho Escanero.

Le duo n'est pas le duel mais toujours un défi. Avec Johnny Griffin et Martial Solal, le double jeu ne trompe jamais. C'est qu'ils appartiennent tous deux à la race d'improvisateurs aussi improbables qu'imprévisibles. Ils ont quasiment le même âge et manifestent à plus de soixante-dix ans la même ferveur juvénile à vivre l'aventure du jazz comme un dialogue passionné, toujours recommencé. "Avec Johnny, confesse Martial Solal, tout fut très simple. Je me suis senti revivre et revenir quelques années en arrière. Le dialogue avec un tel partenaire fut quelque chose de très facile, toujours stimulant, toujours surprenant". Une perle rare.

Samedi 6 janvier 2001 à 20h30.

Théâtre

PASSAGE

Ecriture et mise en scène Philippe Pelen Baldini. Assistants à la mise en scène Thierry Moucazambo, Marguerite Bertoni. Direction des choeurs chantés Eunice Motaung. Avec Laurence Beaumarchais, Erich Isana, Raymond Kasawaya, Yann Lucas, Jimmy Makurumbandi, Stanley Mambo, Portia Manyike, Eunice Motaung, Mickaël Talpot

Avec des artistes d'Afrique du Sud, du Zimbabwe et de l'océan Indien, qui explorent, jouent racontent et dansent les liens fragiles entre le mond visible et le monde invisible, les voies du passage entre le dehors et le dedans, le sacrifice et la nécessaire réconciliation pour vivre libre.

Mardi 9, mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 à 20h30, dimanche 14 à 15h30, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18 janvier à 20h30.

Musique

WAR REQUIEM DE BENJAMIN BRITTEN

Requiem de guerre pour solistes, choeur, orchestre et orgue. Sur le texte de la messe des morts et des poèmes de guerre de Wilfred Owen.

Créé en 1962 pour l'inauguration de la nouvelle cathédrale de Coventry, le War Requiem se présenta comme un défi esthétique et idéologique considérable. A l'exemple de Stravinski, beaucoup ne pardonnaient pas à Britten d'avoir écrit une oeuvre aussi novatrice qu'accessible au plus grand nombre. Aujourd'hui, si son message de dénonciation n'a rien perdu de sa force, le War Requiem a encore pris de la hauteur, s'imposant, aux côtés des requiems de Mozart et de Verdi, comme une des grandes oeuvres spirituelles de l'histoire de la musique.

Vendredi 19 janvier à 20h30.

La danse en Europe

BEETHOVEN . BRUCKNER

Ballet de Leipzig / Uwe Scholz.

Avec cette superbe chorégraphie sur la 7ème Symphonie de Beethoven, Uwe Scholz nous transmet merveilleusement le message dramatique de cette oeuvre dans laquelle Richard Wagner voyait "l'apothéose de la danse". La 8ème Symphonie de Bruckner est une oeuvre rare qui occupe une place royale dans la musique du 19e siècle : dotée d'une musicalité aux accents futuristes, elle annnonçait les grands évènements qui allaient ébranler le monde au siècle suivant. Uwe Scholtz s'est emparé du 3ème mouvement de cette Symphonie, et sondant la musique de Bruckner, fait apparaître le conflit existant entre l'homme et la condition humaine. Dans ces deux ballets, les danseurs font la plus grande preuve de virtuosité et d'intériorité qu'il nous soit données de voir.

jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 janvier à 20h30.

Rens. pour réservations : 01 30 96 99 00

Au cinéma Jacques Brel

DINOSAURE (U.S.A.) 2000 (1H20), film d'animation de Ralph Zondag et de Eric Leighton des Studios Walt Disney. Avec les voix françaises de Jamel Debbouze, Bruno Choel. A la suite d'une incroyable série de circonstances, un œuf de dinosaure atterrit dans la jungle d'une île paradisiaque, royaume des lémuriens. Brisant sa coquille, l'iguanodon trouve auprès d'eux une turbulente famille adoptive.

MER 03/01(14H30 16H30), JEU 04/01 (14H30 16H30), VEND 05/01 (14H30 16H30 20H30), SAM 06/01 (14H30 16H30), DIM 07/01 (14H30 16H30).

UN AUTOMNE A NEW YORK (USA) 2000 (1H45), film de Joan Chan. Avec Richard Gere, Winona Ryder, Antony Lapaglia. Will Keane est le propriétaire d'un des restaurants les plus fréquentés de New York. Quadragénaire charismatique et séducteur, il attire les plus belles femmes avec lesquelles il n'entretient que des relations sans lendemain.

MER 03/01 (20H30), JEU 04/01 (20H30), SAM 06/01 (20H30), DIM 07/01 (20H30).

MERCI POUR LE CHOCOLAT (France) 2000 (1h40), comédie dramatique de Claude Chabrol. Avec Isabelle Huppert, Jacques Dutronc, Anna Mouglalis. Monsieur et Madame ont un fils…à moins que ce soit une fille. Elle est née le même jour et dans la même clinique que l'héritier, qui joue du piano comme Monsieur… Persuadée d'un échange à la naissance, elle s'immisce dans son hypothétique famille où le chocolat est aussi bon que la femme mauvaise.

MER 10/01 (14h30), VEN 12/01 (20H30), SAM 13/01 (14H30/20H30), DIM 14/01 (18H00).

BLAIR WITCH 2 (U.S.A.) 2000 (1H30) INTERDIT – 12 ANS, film de Joe Berlinger. Avec Kim Director , Jeffrey Donovan, Tristen Skylar. Jeff Donovan, originaire de Burkittsville est depuis toujours obsédé par la légende de Blair.

MER 17/01 (20H30), VEN 19/01 (20H30), DIM 21/01 (17H).

PLANETE ROUGE (U.S.A.) 2000 (1H30), film fantastique de Antony Hoffmann. Avec Val Kilmer, Carrie-Anne Moss, Benjamin Bratt. Une équipe d'astronautes américains fait partie de la première expédition humaine sur Mars.

MER 17/01 (14H30), DIM 21/01 (15H 20H30), LUN 22/01 (20H30).

LES BLESSURES ASSASSINES (France) 2000 (1H35), comédie dramatique de Pierre Denis Avec Sylvie Testud, Julie Marie Parmentier, Isabelle Renaud L'assassinat par Christine et sa sœur Léa de leur patronne et de sa fille, au Mans dans les années 30. "Les blessures assassines" dresse le portrait de deux vies tirées vers l'intérieur, d'un quotidien qui n'a cessé de ramener les deux sœurs à elles-mêmes, en les isolant du monde.

MER 24/01 (20H30), VEN 26/01 (20H30), SAM 27/01 (20h30), DIM 28/01 (17H 20H30).

LES AVENTURES DE ROCKY & BULLWINKLE (U.S.A.) 2000 (1H32), comédie de Marc Anuff. L'histoire de Rocky, un petit écureuil volant et de Bullwinkle, un élan pas trop futé mais sympathique.

MER 24/01 (14H30), SAM 27/01 (15H 17H), DIM 28/01 (15H00).

Prix des places : 30F plein tarif, 20F tarif réduit. Film longue durée (+ de 2h) : 32F plein tarif, 22F tarif réduit. Carnet 10 places : 200F.

Rens : 01 30 44 10 11 (répondeur) ou au 01 39 30 31 70 (Direction de la Culture).

Le pianiste en scène en janvier et février à Montigny

Eric Dannenmuller, dinosaure du piano

Eric Dannenmüller est un artiste à facettes. Son enthousiasme à faire vivre sa musique n'a d'égal que sa soif de rencontres. S'il avoue volontiers s'être ouvert sur le tard au piano, il s'évertue aujourd'hui à remonter les aiguilles du temps. Sur son cadran, les salles de récital valsent avec les notes de ses compositions. Eric est un pianiste boulimique, il veut que chaque parcelle de sa vie respire sa passion.

Incontournable en ce début d'année, Eric Dannenmuller sera entouré des enfants de la maternelle Dumas, avec les dinosaures, pour un spectacle lors de la Nuit des Jeunes Talents de Montigny le 3 février. Auparavant, le pianiste aura donné une intégrale de ses oeuvres le 16 janvier à la salle Jacques Brel.

En concert le 16 janvier à J. Brel

Installé en ville nouvelle, il s'est peu à peu fait une place sur la scène artistique saint-quentinoise, où il est régulièrement invité à donner des concerts. Il a également édité deux CD. Derrière l'interprète s'impose aussi le compositeur, qui aborde la musique dans sa diversité. C'est d'ailleurs l'intégrale de ses compositions, ainsi qu'un programme autour de Chopin, que le public est convié à découvrir le mardi 16 janvier prochain à la salle Jacques Brel où Eric Dannenmüller donnera un récital en solo.

L'autre respiration d'Eric, ce sont les rencontres, avec ses élèves ou au gré de projets comme celui qu'il met sur pied avec les enfants de la maternelle Dumas, à la Sourderie, dans le cadre d'un PAEI (projet d'action éducative innovante). Le numéro réalisé avec les enfants lors de la fête d'école de l'an passé a tellement plu aux parents que l'idée a germé entre l'école et l'artiste de prolonger le travail autour du livret "le réveil des Dinosaures". Eric joue les compositions du livret en accompagnant la lecture des enfants (une performance pour des enfants de maternelle...). Construction des décors, répétitions des textes, les ateliers s'activent actuellement au sein de l'école pour être prêts pour la première date fatidique : le 3 février prochain où la bande d'artistes est sélectionnée pour la Nuit des Jeunes Talents (voir page 14). Ce rendez-vous précèdera une seconde représentation pour la fête de l'école en juin prochain, qui fêtera ses 10 ans à cette occasion.

Le spectacle donnera lieu à l'édition d'un CD. Eric Dannenmüller lance une souscription afin de préfinancer l'ouvrage, et recherche des entreprises qui voudraient être partenaires de l'aventure.
Si vous souhaitez réserver le disque pour aider à sa réalisation, appelez l'artiste au 01 30 66 37 94.

Récital Eric Dannenmüller
Chopin et l'intégrale de ses compositions personnelles
Mardi 16 janvier à 20h30
à la salle Jacques Brel.
Tarifs : 65F et 45 F

A J. Brel et au Conservatoire des Arts

Les conférences au programme

La direction de la Culture propose plusieurs conférences les prochaines semaines. Le cycle Connaissance du Monde s'intéressera aux "Visages de l'Australie", un film de Jacques Villeminot, le lundi 8 janvier à 14h et 20h30. De l'océan Indien au Pacifique, Sydney, capitale des antipodes, les déserts rouges d'Australie centrale, le Nord et ses sites classés, la Tasmanie, île de beauté et de cruauté. Autre séance le lundi 29 janvier aux mêmes heures, consacrée à un "Hommage au peuple du Tibet", un film de Raymond Renaud qui évoquera la vie des Tibétains à Lhassa la capitale, le Potala la résidence du Dalaï Lama et les autres richesses culturelles et naturelles majeures du pays himalayen.

Tarifs pour le cycle Connaissance du Monde : 44F et 39F.

Les conférences d'histoire de l'art de Chantal Voyer, organisées à 20h30 au Conservatoire des Arts (centre ville) évoqueront Rembrandt le mardi 9 janvier, Watteau le mardi 23 janvier et les paysages impressionnistes le mardi 6 février. Entre temps, une conférence d'ethnolinguistique abordera le mardi 16 janvier le thème des Indiens d'Amérique aujourd'hui, avec Roger Renaud, maître de conférence à l'université Paris V Jussieu.

Chantal Voyer animera également une séance de son cycle sur les grands peintres "A voir en Famille", explorant l'œuvre de Georges de la Tour le samedi 21 janvier à 14h au Conservatoire des Arts.

Enfin, le cycle de conférences d'histoire de la musique animé par Philippe Picone reviendra le mardi 30 janvier au Conservatoire des Arts. Son thème : "Eh bien dansez maintenant : de l'estampie à la valse", une petite histoire des musiques à danser, du Moyen Age à l'aube du XX^{e} siècle.

Tarif unique : 27F (100F le carnet de 5 entrées).

Ce mois-ci à la Maison Félix

Sylvie Fortin et le point de croix avec l'ADAL

Deux expositions se succèdent au calendrier de la maison Félix pour ce début d'année. Du 13 au 21 janvier, Sylvie Fortin (cf : notre illustration ci-contre) exposera ses natures mortes et ses décors marins. Diplômée des Arts décoratifs de Paris, elle se dirige tout d'abord vers la restauration de tableaux anciens, avant de s'orienter vers la peinture de chevalet auquel elle se consacre pleinement. Ses œuvres lui ont valu une notoriété rapide, et une série d'expositions à Paris et à l'étranger. Sa palette qu'elle sait faire chanter au gré de son inspiration, traduit avec bonheur les formes et les couleurs des multiples variétés de fleurs qu'elle se plaît à organiser dans de somptueuses compositions qui sont le véritable reflet de sa nature profonde.

Du 27 janvier au 9 février, c'est alors la section de point de croix l'association ADAL qui exposera ses broderies pour la seconde fois. Baptisée "Si le temps vous était compté... par de petites croix...", l'exposition montrera notamment le dernier ouvrage en commun du club réalisé en l'an 2000, accompagné de tout le travail des crucifilistes élaboré patiemment et avec minutie depuis deux ans.

Quand "la Forêt" cherche ses voix

Le conte musical "La Forêt aux mille voix", donné le 10 juin prochain à la Ferme, recrutait récemment ses têtes d'affiche au sein des cours de théâtre municipaux.

Tension en coulisses. Le 9 décembre dernier, les feux de la rampe brûlaient à la salle J. Brel pour les futurs personnages du conte musical "la Forêt aux mille voix", produit par la direction de la Culture et qui réunit les conservatoires de musique, d'arts plastiques et l'école de théâtre municipale. Au programme de cette matinée en scène, le casting pour choisir les comédiens et comédiennes engagés pour ce spectacle joué le 10 juin prochain à la Ferme du Manet. Devant les professeurs de théâtre et le metteur en scène Christine Cadours, les candidats, sélectionnés dans les rangs des cours de l'école municipale de théâtre, avaient quelques minutes et une scène pour faire valoir leur talent. Ils étaient aussi suivis par l'oeil de la caméra de TV Fil 78, qui va promouvoir le conte musical sur ses écrans en diffusant une dizaine de séquences au cours des prochains mois, sur la création du spectacle qui mettra en scène plusieurs centaines d'acteurs (comédiens, musiciens, chanteurs). Au terme du casting, Christine Cadours a jeté son dévolu sur My Anh, Clémence et Stéphanie. La première marche vers la gloire.

Stages culturels en février

La Direction de la Culture propose plusieurs stages pour les vacances d'hiver :

Théâtre : acteurs en trois dimensions

L'expression sur scène devrait être le résultat de l'équilibre entre la pensée, le cœur et le corps. C'est cet équilibre qui donne à l'acteur l'évidence à sa parole, à ses gestes, à ses émotions. Pour acquérir la cohérence de ces éléments, il faut expérimenter, s'exercer. Le stage s'appuie donc sur de nombreux exercices axés sur des extraits de pièces classiques et contemporaines. Du 12 au 16 février (9h à 12h). Ce stage s'adresse aux adolescents (à partir de 15 ans) et aux adultes. Il se déroule à la salle J. Brel. Tarif : Ignymontains : 485F, non Ignymontains : 790F.

Arts plastiques : création d'affiches

Stage de week-end les samedi 3 et dimanche 4 mars 2001, dont l'objectif est de créer une affiche attractive, de travailler sur une image et une mise en page en rapport avec le conte musical "La Forêt aux mille voix" donné le 10 juin à la Ferme du Manet. Une proposition sera retenue pour la réalisation finale, les autres seront exposées lors des représentations. Tarifs : Ignymontains : 390F, non Ignymontains : 510F.

Van Gogh, découverte de sa vie et de son œuvre

Stage de pastel sec, gras, peinture, gravure destiné aux enfants de 7 à 12 ans. Du 12 au 16 février (9h à 12h).

Portrait, personnage

Approches du portrait et du corps humain. Stage de pastel, crayon, craie, aquarelle, peinture destiné aux jeunes de 12 à 18 ans. Du 12 au 16 février (14h à 17h). Tarifs : Ignymontains : 485F, non Ignymontains : 790F.

Le 16 décembre dernier à Coubertin

Sportive, la danse...

Sacré cocktail. Pour sa première édition, le Grand prix de danse sportive organisé le samedi 16 décembre à Coubertin par l'association Carnet de Bal, l'école ABC Danse et la ville a mêlé tous les ingrédients propres au succès. Un public conquis par l'affiche, des compétiteurs de haut rang (donc du spectacle), et de l'interactivité. C'était tout l'intérêt de la formule voulue par les organisateurs d'alterner les phases de compétition et les moments de pause où le public pouvait investir la piste pour y aller de ses propres pas.

La partie compétition était double : d'une part un concours national réunissant quelques uns des meilleurs couples français et concernant les danses dites standards

comme la valse, le tango ou le quick step, d'autre part une compétition internationale mettant aux prises une vingtaine de couples du circuit européen, autour de danses latines comme la samba, la rumba et le cha cha cha. Pour l'histoire, on retiendra les sacres de Christophe et Sonia Rioult, du Havre, au premier, et celui des portugais Pedro Miendes et Caterina Fonseca au concours international.

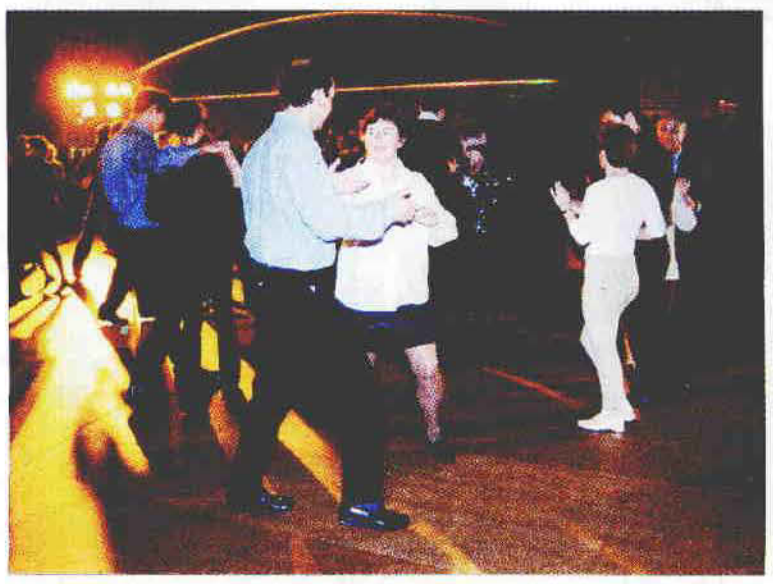

Face à ce succès populaire indéniable, Daniel Desaldeleer, président de Carnet de Bal et organisateur, espère inscrire ce rendez-vous dans l'agenda de la ville, chaque année ou tous les deux ans. En attendant, les amateurs patienteront en notant le 2 mars prochain sur leurs tablettes, date du prochain gala à Elancourt.

Baby-Gym

Baby-Gym cherche gymnastes

La baby gym, c'est du sport pour les petits dès 3 ans. A l'ASMB, on en maîtrise bien l'approche au sein de la section présidée depuis peu par Gilles Nerondat. L'association, dont le gala de fin d'année fait régulièrement vibrer le centre sportif Coubertin, observe pourtant une baisse graduelle d'effectif, logique lorsqu'on considère le vieillissement de la population révélé par le dernier recensement. A la tête de ses 160 jeunes gymnastes, le président fait passer son message avec conviction : "avec des accessoires (trampoline, éléments en mousse, poutres en plastique, tapis, cerceaux, rubans, ballons, échasses...), les enfants développent leur motricité, leur capacité à évoluer en groupe, leur créativité et la confiance en soi via l'apprentissage du risque. L'objectif n'est pas de former de futurs gymnastes, mais de donner aux enfants la palette la plus large possible, de gestes et de mouvements qui sont à la base de tous les sports qu'ils pourront pratiquer à l'avenir."

Si vous désirez des informations complémentaires ou inscrire votre enfant, contactez Baby Gym au :
06 63 02 94 22
01 34 52 29 27
http://www.ifrance.com/asmb-babygym

EN BREF

Championnat départemental de tir à l'arc les 13 et 14 à Coubertin

250 archers sont attendus à Coubertin les samedi 13 et dimanche 14 janvier de 8h à 20h à l'invitation de l'ASBM Tir à l'arc qui accueille et organise un championnat départemental, qualificatif pour le championnat de France des moins de 18 ans. Ce concours ouvert à tous les compétiteurs licenciés se déroulera sous forme de duels. Entrée libre

Double rendez-vous avec le Judo

Double rendez-vous à venir pour l'ASMB Judo qui organise sa fête annuelle le dimanche 14 janvier à Ladoumègue, avec notamment une compétition amicale interne. Les 27 et 28 janvier à Coubertin, le club accueillera le championnat départemental benjamins et minimes filles et garçons, de 13h à 19h et 10h à 18h, où 600 judokas sont attendus.

Prévoyez vos inscriptions pour février

Stages sportifs des vacances d'hiver

La Direction des Sports propose ses stages pour les prochaines vacances scolaires. Inscrivez-vous à partir du 9 janvier

Omnisports :

Du lundi 12 au vendredi 16 février, puis du lundi 19 au vendredi 23 février, pour les enfants de 9 à 15 ans, de 13h30 à 17h30.
au centre Coubertin
Tarif : 192 F.

Tennis matin :

Du lundi 12 au vendredi 16 février, puis du lundi 19 au vendredi 23 février, pour les enfants de 13 à 16 ans, de 9h30 à 12h30.
au centre Coubertin
Tarif : 374 F.

Tennis après-midi :

Du lundi 12 au vendredi 16 février, puis du lundi 19 au vendredi 23 février, pour les enfants de 10 à 13 ans, de 13h30 à 16h30.
au centre Coubertin
Tarif : 374 F.

Poney :

Du lundi 12 au mercredi 14 février, puis du lundi 19 au mercredi 21 février (enfants de 6 à 12 ans révolus), de 9h à 12h et 14h à 17h au poney-club de la Ferme du Manet.
Tarif : 389 F.

Rens. et inscript.: Hôtel de Ville (Direction des Sports) 01 39 30 31 80.

Feu vert pour le parking de la Couldre

A leur retour de vacances après la trêve, les usagers qui fréquentent chaque semaine le parc des sports de la Couldre pourront compter sur le nouveau parking d'environ 150 places du site sportif, achevé récemment et dont les portails d'accès et de sécurisation ont été posés la semaine passée. Le parc de stationnement s'intègre dans un projet plus large d'aménagement des abords du site, en partenairiat avec le SAN, qui vise à améliorer l'accueil des sportifs et la sécurité routière sur la route de Trappes.

Montigny Gym

Bravo Anaïs, Lydie et Eva !

A Montigny Gym, on est pas peu fier de la performance enregistrée par les jeunes gymnastes Anaïs Bourdin, Lydie Samie-Foucart et Eva Petitdemange, toutes trois sélectionnées dans l'équipe régionale Ile de France Ouest afin de participer à l'Open France Telecom 2000, organisé à Nîmes les 2 et 3 décembre dernier. Un coup de chapeau mérité pour trois jeunes pousses que leurs dirigeants espèrent maintenant sur les podiums.

Les rendez-vous des Nationales

Après la trêve des confiseurs, la reprise sonnera bientôt pour les filles de Nationales de l'ASMB foot et de l'ASMB hand.
Côté foot, le prochain rendez-vous à domicile aura lieu le dimanche 4 février face à Condé-sur-Noireau à 15h à la Couldre. Les handballeuses recevront quant à elles Mantes le 13 au gymnase A. Colas, puis Rosières le 10 février à Coubertin (début du match à 20h45). Entrées libres.

Les jeux

LE CONCOURS
SPECIAL JEUNES

ALLUMETTES

Vous disposez des lettres : A-C-E-F-H-I-L-N-O-T-U-V-X-Z qui sont constituées d'allumettes. En déplaçant ou en pivotant une seule allumette à l'intérieur des 7 lettres O-F-L-C-U-Z-A vous pourrez lire le mot répondant à cette définition :

Véhicule hippomobile

Les 10 premiers viendront chercher un tee-shirt en mairie au service communication

Réponses à faire parvenir à l'Hôtel de Ville au Service Communication 66, rue de la Mare aux Carats - 78180 Montigny le Bretonneux. Ce jeu est ouvert aux moins de 18 ans.

LES GAGNANTS DU MOIS DERNIER :

Lydie HOUGUET - Céline VILLART
David SHARP - Hélène MERLET
Mélanie ESTIENNE - Sébastien PRAJAULT

RÉPONSE DU JEU DE DÉCEMBRE :

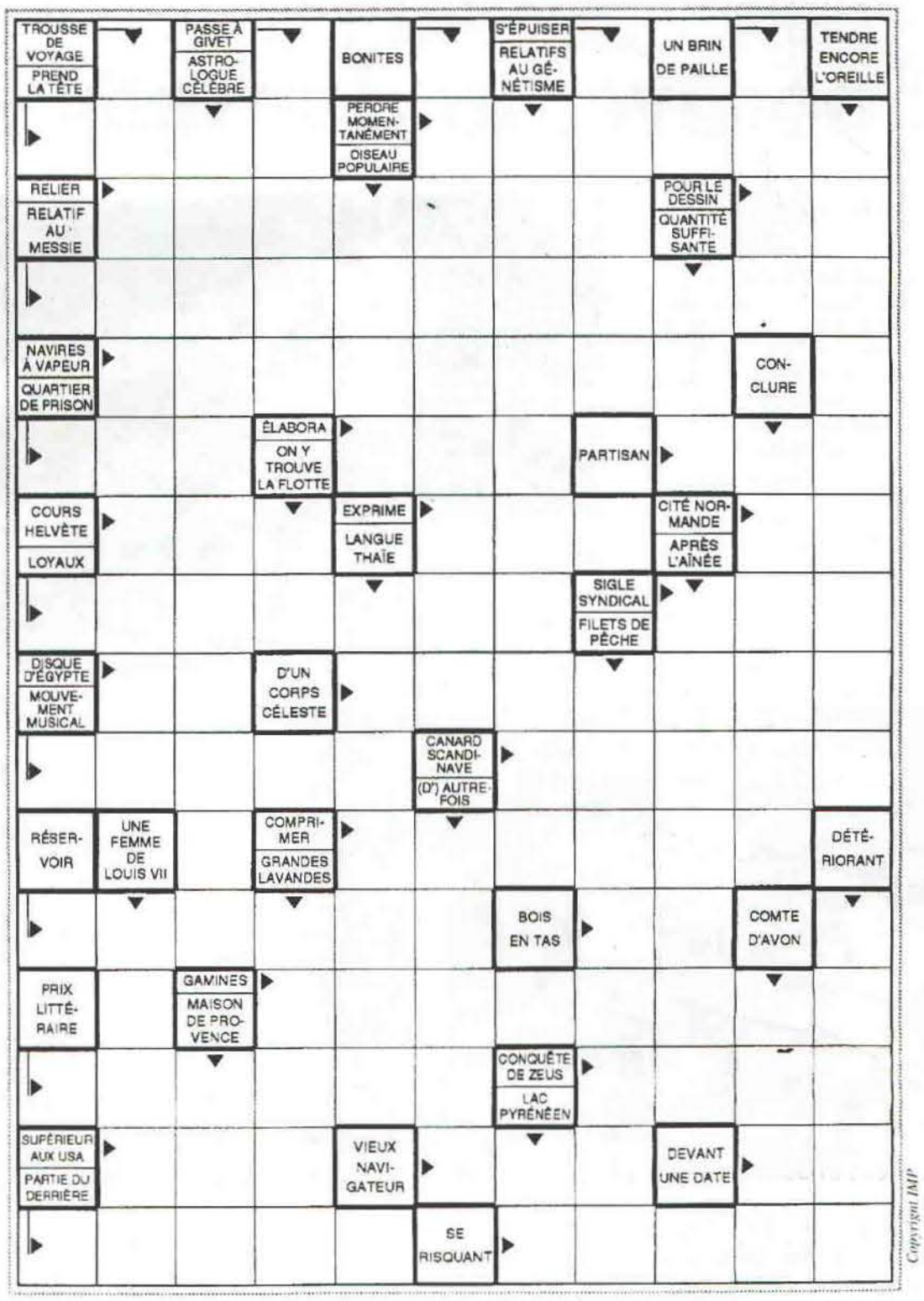

solution page 19

Petites annonces

Bonnes affaires

Vds 2 pneus neige 165 R 13, prix : 350frs.
Tél : 01 30 43 48 49.

Vds top case 25l état neuf, prix : 300frs + panier basket acier, prix : 200frs. Tél après 19h au 01 39 44 08 95.

Vds 2 jeux Playstation Paris-Marseille racing + trick'n snowboarder, prix : 150frs/jeux. Demandez Sébastien au 01 30 43 06 84.

Vds chambre Gautier lit 90 avec matelas armoire secrétaire table de nuit TBE, prix : 1800frs.
Tél : 06 16 91 16 24.

Vds amortisseurs avant 106 neufs Monroe payés 650frs vendus 400frs.
Tél : 01 30 96 05 61.

Vds ordinateur IBM comprenant 1 écran NetB, 1 clavier, 1 unité centrale et logiciel Works+ 2 jeux, prix : 400frs.
Tél : 06 65 52 83 38.

Demandes d'emploi

Enseignante d'origine allemande donne cours allemand scolaire et conversation au domicile ou chez elle. Tél : 01 39 56 49 76.

Etudiant cycle sup donne cours math et physique + informatique Windows , internet, me déplace.
Tél : 01 34 61 85 92.

Etudiant niveau DEUG donne cours de soutien toutes matières.
Tél : 01 43 40 94 22.

Dame sérieuse cherche heures de ménage et repassage.
Tél : 01 30 64 05 64.

Divers

Pour échanger des cartes Pokemon contactez-moi au 01 30 43 18 84.

Cherche à louer box ou place de parking couvert quartier Pas du Lac ou proximité.
Tél : 06 07 73 00 31.

Autos Motos

Vds 406 SVDT 2,1L octobre 96 toutes options 105.000km, prix : 84.000frs à débattre.
Tél. : 06 80 96 53 59.

Vds R5 five rouge 9L excellent état 49.000km CT OK, prix : 20.000frs à débattre.
Tél après 17h au 01 30 43 28 97.

Offres d'emploi

Chloé 15 mois recherche une personne pour la garder lorsqu'elle est souffrante et ne peut aller à la crèche.
Tél : 01 34 52 07 42.

Passez vos annonces gratuitement en les adressant **avant le 15 de chaque mois** au

1---/---/---/

Pratique

URGENCES

SAPEURS POMPIERS
18

CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE
Route de Trappes
78180 Montigny le Bx
Tél. : 01 30 69 39 00

POLICE SECOURS
17

COMMISSARIAT DE POLICE
av. de la Division Leclerc
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 48 26 70
(ou 17)

SAMU
15

CENTRE ANTI-POISON
Tél. : 01 40 37 04 04

DÉPANNAGE D'URGENCE
EDF Tél. : 01 30 50 88 54
GDF Tél. : 01 30 50 80 72

GARDE DE NUIT : MEDECINS
Tél. : 01 30 57 90 45
(ou 15)

GARDE DE NUIT : PHARMACIES
Commissariat
de Guyancourt
Tél. : 01 30 57 50 75

SOS ENFANTS MARTYRS
Tél. : 01 45 83 75 56

MUNICIPAL

HOTEL DE VILLE
66, rue de la Mare aux Carats
(la Sourderie)
Tél. : 01 39 30 31 32
Ouvert le lundi, jeudi, vendredi de 8 h 15 à 12 heures et de 13 h 15 à 17 h 15, mardi de 8 h 15 à 12 heures et de 13 h 15 à 20 heures, mercredi de 13 h 15 à 20 heures Fermé le samedi.
Services techniques municipaux :
Tél. : 01 30 57 21 66.

ANNEXES
* Centre ville
Parvis des Sources. Ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 18 h 30, le samedi de 9 heures à 12 h 30

* Pas du Lac
Rue des Mouettes
Maison de Quartier Henri Matisse
Heures d'ouverture : lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, et le mercredi de 14 heures à 19 heures.

POLICE MUNICIPALE
4, rue de l'Ancienne Mairie
Tél. : 01 30 57 57 57
Télésurveillance : 01 34 86 26 00.
épaves automobiles : 01 30 57 57 57

ADMINISTRATION

ANPE
5, avenue des Chaumes
Tél. : 01 39 44 12 50

ASSEDIC
Espace accueil de Montigny au 13 av. de la Gare - Immeuble International - horaires : du lundi au mercredi de 9 heures à 15 h 30, le jeudi de 9 heures à 12 heures, le vendredi de 9 heures à 15 heures.
Tél. : 01 39 07 07 07

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES
2, avenue des Prés - B.P. 17
78 184 St Quentin en Yvelines CEDEX.
Tél. : 01 30 64 38 00
Service d'accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures et le samedi matin de 9 heures à 11 h 30.

CONSEIL GENERAL
Hôtel du Département
2, place André Mignot
78012 Versailles CEDEX
Tél. : 01 39 07 78 78

HOTEL DES IMPOTS
3, rue François Geoffre
Tél. : 01 30 48 24 00

POSTE (BUREAUX)
* 2, Place Jacques Cœur
Tél. : 01 30 57 24 94
Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15, et de 14 h 30 à 18 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30..
* 18, avenue du Centre
Tél. : 01 39 30 39 55
Du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.
* 67, boulevard Vauban
Tél. : 01 39 30 32 90
Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 18h30, le samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 17h.
Distribution du courrier :
5 avenue des Chaumes. Tél au 01 39 44 20 60 de 6 h à 13 h 30.

PREFECTURE DES YVELINES
1 rue Jean Goujon
78010 Versailles CEDEX
Tél. : 01 39 49 78 00

SECURITE SOCIALE
Immeuble International - 13, avenue de la Gare - Permanence chaque mercredi de 14h30 à 17h M.Q. L. Jouvet (La Sourderie)
Tél. : 01 30 12 06 60

SEVESC (Société des Eaux de Versailles et St Cloud)
145 avenue Yves Lecoz
78000 Versailles
Tél. : 01 39 24 39 24

SNCF GARE DE ST QUENTIN
Informations banlieues : **01 53 90 20 20**
Grandes lignes : **08 36 35 35 35**

TRESORERIE PRINCIPALE
5 bis place Charles de Gaulle
Tél. : 01 30 43 06 28

TRESORERIE PRINCIPALE YVELINES AMENDES
Immeuble Le Florestan
2 Boulevard Vauban
Tél. : 01 39 44 86 40

Janvier 2001

collecte des ordures ménagères

QUARTIERS	Pas du Lac St Quentin Les Prés	Plan de Troux Plan de l'Eglise Rés. Descartes	Le Village Le Manet	La Sourderie
ORDURES MÉNAGÈRES à partir de 7 h du matin	mardi jeudi samedi	lundi mercredi vendredi	mardi jeudi samedi	lundi mercredi vendredi
ENCOMBRANTS 1 fois par mois	mercredi 03	jeudi 11	mercredi 17 (Village) et jeudi 18 (Manet)	jeudi 25
PAPIER	samedi	mercredi	samedi	mercredi
VERRE	jeudi	vendredi	jeudi	vendredi
GRAVATS DÉCHETS VERTS	Une déchetterie est à votre disposition le week-end (samedi et dimanche de 18h à 20h), aux Ateliers municipaux (8, rue des Frênes - Zone de l'Observatoire) du 1er mars au 30 novembre. (justificatif de domicile demandé).			
DÉCHETS TOXIQUES	Une collecte le 3e samedi de chaque mois de 9h à 13h place Etienne Marcel, quartier St Quentin, une collecte le 3e mardi de chaque mois de 15h à 18h rue des Mouettes, quartier Pas du Lac et de 16h à 19h place Jacques Coeur, quartier la Sourderie.			

Etat-civil

Naissances

Le 23 Août 2000
DUFOURNAUD Solène

Le 14 Novembre 2000
ANDRIANARIVONY Giorgio

Le 16 Novembre 2000
LORIOT Damien

Le 17 Novembre 2000
PERIAN Laura

Le 18 Novembre 2000
FUENTES TEJADA Laura
FUENTES TEJADA Alvaro
FORLOT Valentine
LE BORGNE Viviane

Le 19 Novembre 2000
MOTTU Coralie
PICHARD Grégoire
VAAST Florian
ENJALBERT Simon

Le 20 Novembre 2000
ROUBELET Rachel

Le 21 Novembre 2000
HUBERT Quentin
SANZ Nicolas
DA SILVA Joachim

Le 22Novembre 2000
GUÉR N Killian
Le 23 Novembre 2000
de BEAULIEU Inès

Le 24 Novembre 2000
HERRY Eva

Le 25 Novembre 2000
DEDOBBELEER Rémi

Le 27 Novembre 2000
BOUDJEMLINE Lilia

Le 29 Novembre 2000
MOUTON Victor

Le 30 Novembre 2000
MENDY Chaïm
RAMON Amélie
ROUSSEL Cybille

Le 01 Décembre 2000
DUBREIL Honoré
GASMI Dalia
ROUSSEL Lisa

Le 02 Décembre 2000
BOUCHER Marion
CARDON Alexandre

Le 03 Décembre 2000
BELKADI Yenni

Le 04 Décembre 2000
BASSIL Flavie
Le 05 Décembre 2000
SOLOHERISON-RAKOTOBE Thomas

Le 07 Décembre 2000
LACROIX Chloé

Le 10 Décembre 2000
VOISIN Baptiste

Le 11 Décembre 2000
de MONNERON Guillaume
GUINOISEAU Clotilde

Le 12 Décembre 2000
DJIMA Kémi
SANKAR Shakila

Le 13 Décembre 2000
GRÈS Charlotte
VANEL Victor

Le 14 Décembre 2000
ALBERTUS Charlotte
PARISET Carla

Mariages

Le 16 Décembre 2000
MILOSAVLJEVIC Dejan et
YVON Virginie

Décès

Le 19 Novembre 2000
WEYS Augustine

Le 21 Novembre 2000
RECHIGNAT Marie-Louise

Le 22 Novembre 2000
VINCENT Léonide

Le 30 Novembre 2000
FLEURY Claude

Le 02 Décembre 2000
AMAURY Edmond

Le 06 Décembre 2000
ROMAN Gilbert

Le 11 Décembre 2000
BLANCHET Augustine

Solution du mot fléché page 18

au dernier Conseil

Les élus municipaux se sont réunis en séance une ultime fois avant les vacances, le 18 décembre dernier. Dans un ordre du jour compact, les Elus ont étudié notamment deux rapports annuels concernant le prix et la qualité de l'eau, ainsi que le service de ramassage des déchets ménagers (voir notre dossier en pages 10 et 11). Ces deux rapports sont tenus à la disposition du public aux Services Techniques municipaux (rue des Frênes). Ils ont aussi eu à examiner le compte-rendu d'activités de l'association DIRE, créée en 1990 à l'instigation de la ville dans le cadre du DSQ (Développement social des quartiers) afin de soutenir la politique municipale de prévention et d'insertion des jeunes en difficulté.
Ils ont aussi pris plusieurs décisions, comme l'attribution des subventions aux associations culturelles, dans la lignée de l'exercice précédent. Celles-ci sont fixées en tenant compte de certains critères comme les effectifs, le personnel d'encadrement, la formation des adhérents, le nombre d'heures d'activités, le montant des adhésions et la participation de l'association aux manifestations communales.
Suite à la demande de nombre d'entre eux, le Conseil a également décidé de proposer à la vente aux Ignymontains les objets de communication portant la griffe de la ville, exposés dans le hall de l'Hôtel de Ville. La cravate en soie est à 120F, le foulard en soie à 100F, la casquette à 17F, le polo à 80F, le coupe-vent à 110F, la montre à 100F, le parapluie à 90F... L'achat se fait à l'accueil de la mairie principale.
Par ailleurs, le Conseil a décidé de subventionner les écoles élémentaires Mansart (2 classes à St Laurent-en-Gravaux dans le Jura), Péguy (2 classes aux Longevilles-Mont-d'Or dans le Doubs) et le Village (1 classe sur l'Ile de Groix dans le Morbihan) pour leurs prochaines classes d'environnement (écoles prévues cette année dans l'ordre annuel de priorité).

MONTIGNY
LE BRETONNEUX

Bienvenue

dans une nouvelle année,
un nouveau siècle,
un nouveau
millénaire...

Le Sénateur-Maire
et le Conseil Municipal

Création BHT : 01 30 16 04 40